

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTHE



Municipalité de Sainte-Marthe

20 mars 2014



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
MÉTHODOLOGIE.....	2
1. PORTRAIT DE SAINTE-MARTHE	4
1.1 TERRITOIRE	4
1.2 POPULATION	6
1.3 ADMINISTRATION MUNICIPALE.....	13
1.3.1 Structure et fonctionnement.....	13
1.3.2 Services municipaux	14
1.4 ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET SOCIAUX	17
1.5 ACTEURS INSTITUTIONNELS	21
1.5.1 Milieu scolaire	21
1.5.2 Milieu de la santé	21
1.5.3 Service des postes	22
1.6 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	22
1.6.1 Secteur agroalimentaire	22
1.6.2 Tourisme et le récréotouristique	23
1.6.3 Commerce de biens et services	23
1.6.4 Services d'enseignement.....	23
2. REGARD DES CITOYENS SUR LA MUNICIPALITÉ	25
2.1 PROFIL DES RÉPONDANTS AU SONDAGE	25
2.2 SENTIMENT DE BIEN-ÊTRE	26
2.3 SÉCURITÉ ET LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ	27
2.4 ENTRETIEN ET LA PROPRETÉ DE VOTRE MUNICIPALITÉ	31
2.5 SANTÉ	34
2.6 ÉCONOMIE ET L'EMPLOI.....	35
2.7 ENVIRONNEMENT	37
2.8 PARCS ET LOISIRS	40
2.9 RELATIONS AVEC LA MUNICIPALITÉ.....	44
2.10 PRINCIPALES FORCES SELON LES CITOYENS.....	46
2.11 PRINCIPAUX POINTS À AMÉLIORER SELON LES CITOYENS	47
3. ORIENTATIONS RÉGIONALES	49
3.1 ÉCONOMIE	49
3.2 CONCERTATION ET MOBILISATION	51
3.3 ENVIRONNEMENT	53
3.4 SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE	54
3.5 CULTURE ET PATRIMOINE	57
3.6 ÉDUCATION.....	62
CONCLUSION.....	64
ANNEXE 1 : PROFIL DES RÉPONDANTS AU SONDAGE	65

INTRODUCTION

En mai 2012, la municipalité de Sainte-Marthe s'est engagée dans une démarche de planification stratégique afin de planifier son développement à moyen et long termes. La démarche entreprise permettra d'établir les grandes orientations et les objectifs stratégiques à mettre en œuvre dans le but de répondre efficacement aux attentes des citoyens et aux défis qui se présenteront au cours des prochaines années.

Afin d'alimenter la réflexion quant à l'identification des enjeux de développement et ultimement, les orientations stratégiques de Sainte-Marthe, ce rapport présente un portrait de situation de la municipalité et des perceptions de ses résidents.

Ainsi, deux sections principales composent ce rapport. En premier lieu, la première est consacrée à dresser un portrait sommaire de Sainte-Marthe, soit des informations relatives à son territoire, à sa population, aux acteurs de la communauté, aux services municipaux, etc.

La deuxième section présente le regard des citoyens de Sainte-Marthe sur leur municipalité. Les informations contenues à cette section ont été recueillies par le biais d'un sondage complété par les résidents, mais aussi à partir d'une consultation publique à laquelle ont été conviés les citoyens de Sainte-Marthe.

Il est important de noter que le mandat de planification stratégique a été mis en veilleuse du 31 août 2012 au 5 février 2014. Ceci explique que certaines données peuvent paraître non actuelles.



MÉTHODOLOGIE

CONSTITUTION D'UN COMITÉ DE MANDATAIRES

Afin de suivre la progression des travaux de bonifier et de valider les outils et les rapports élaborés dans le cadre de cette démarche de planification stratégique, un comité de mandataires a été mis sur pied. Ce comité de cinq personnes se compose d'élus, de membres de la direction municipale et de citoyens de Sainte-Marthe :

- Mme Noéline Paquette, citoyenne
- M. Gilbert Campeau, citoyen
- M. Claude Gravel, conseiller municipal
- M. Michel Bertrand, directeur général
- Mme Aline Guillotte, maire

CONSULTATION PAR SONDAGE DES CITOYENS DE SAINTE-MARTHE

Pour obtenir le point de vue des citoyens en regard de leur municipalité, un sondage a été élaboré et distribué par la poste à toutes les résidences de Sainte-Marthe. Ainsi ce sont 425 sondages qui ont été distribués à chacun des ménages de la municipalité. Les résidents pouvaient remplir le sondage papier et le retourner dans une enveloppe préaffranchie à l'adresse de la municipalité ou encore, remplir le sondage en ligne, à partir d'un lien internet fourni dans le sondage.

Les enveloppes scellées reçues à la municipalité et contenant les sondages complétés ont été expédiées à Darvida Conseil qui en a fait la compilation et l'analyse. La période de complétion du sondage par les résidents s'est déroulée du 18 juin au 8 juillet 2012.

Au total, 159 sondages ont été complétés par les résidents de Sainte-Marthe. Si l'on considère ce résultat sur l'ensemble de la population de Sainte-Marthe de 15 ans et plus (920 personnes), il correspond à un taux de réponse de 17,28 % et à une marge d'erreur de 7%. Par ailleurs, si l'on considère ce résultat par rapport au nombre de résidences (425), il correspond à un taux de réponse de 37,4 % et à une marge d'erreur de 6%.

CONSULTATION PUBLIQUE

Le 26 juin 2012, sous le thème « Sainte-Marthe aujourd'hui, Sainte-Marthe demain », la municipalité a convié ses citoyens à venir se partager, en consultation publique, leur appréciation, leurs inquiétudes et leur vision pour la municipalité. Animée par Darvida Conseil, cette consultation de deux heures a été l'occasion pour les citoyens de :

- prendre connaissance de quelques faits saillants relatifs au portrait de Sainte-Marthe;



- poser des questions quant au portrait présenté et la démarche de planification stratégique;
- participer à des ateliers et des plénières visant à entendre :
 - ce qu'ils apprécient le plus et le moins de leur municipalité;
 - leurs souhaits pour la municipalité (vision d'avenir).

Au total, ce sont une cinquantaine de résidents qui ont participé à cette consultation publique organisée au Centre social et sportif de Sainte-Marthe.

RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET STATISTIQUE

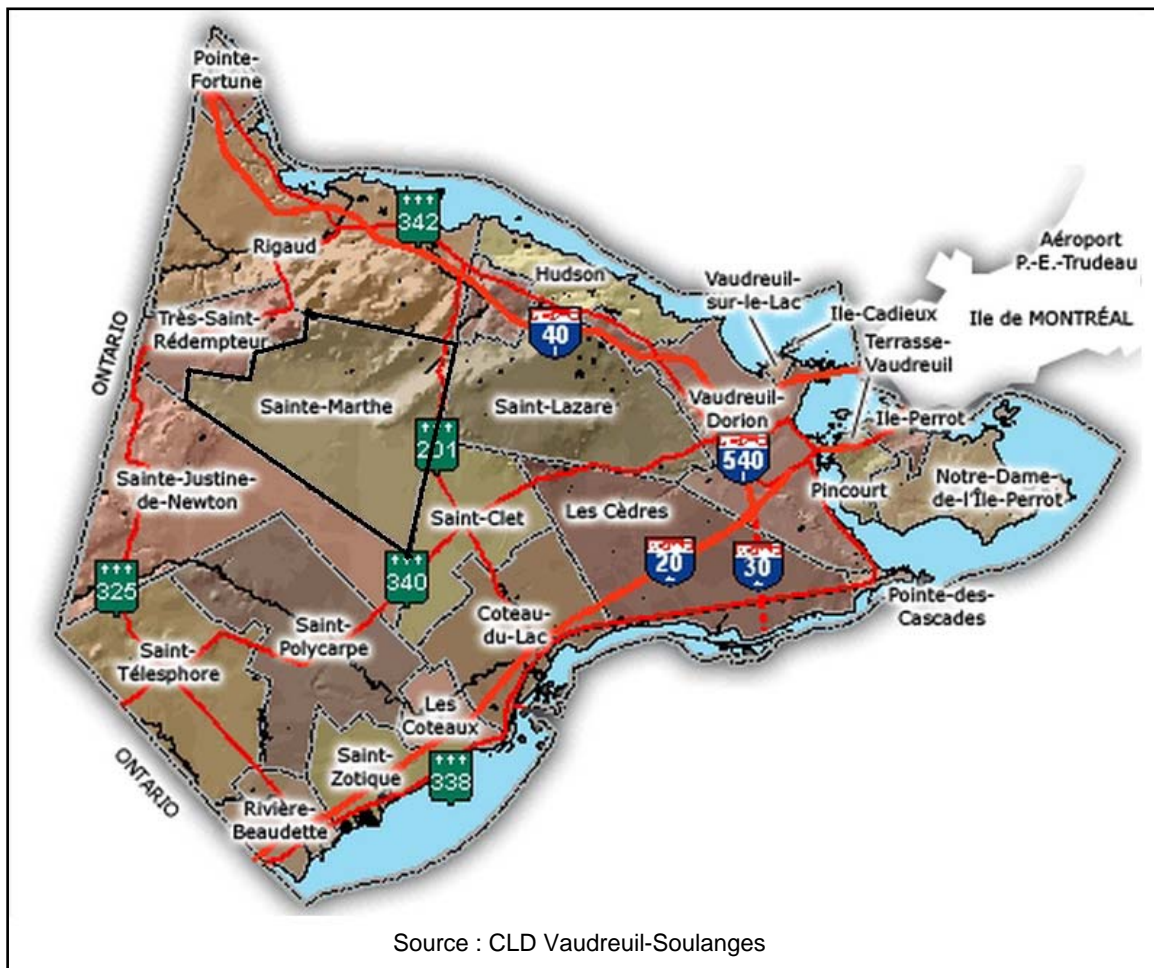
Pour alimenter le portrait de la municipalité (territoire et population), une recherche documentaire et statistique a été réalisée. Cette recherche s'est concentrée sur des sites tels que Statistique Canada et sur des documents de référence élaborés par des acteurs régionaux de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ou de la Montérégie.



1. PORTRAIT DE SAINTE-MARTHE

1.1 TERRITOIRE

La municipalité de Sainte-Marthe est située à l'ouest de Montréal. Elle fait partie de la vaste région administrative de la Montérégie et de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges. Ses municipalités voisines sont Rigaud (au nord), Sainte-Justine-de-Newton (au sud), Très-Saint-Rédempteur (à l'ouest), ainsi que Saint-Lazare et Saint-Clet (à l'est). La municipalité s'étend sur un territoire d'environ 80 km².



La presque totalité du territoire de la municipalité est à vocation agricole (99,9 %). La municipalité est traversée d'est en ouest par le Chemin Saint-Guillaume, qui devient la Rue Principale dans sa portion centrale où est situé le village de Sainte-Marthe.

Plusieurs Marthéens habitent le village, mais la majorité de la population habite les rangs et les chemins de la municipalité, tels que Saint-Guillaume (au centre), ainsi que Sainte-Marie et Sainte-Julie (au sud). À l'heure actuelle, un nouveau secteur résidentiel d'une vingtaine de lots pourrait être développé au village de Sainte-Marthe.

VILLAGE DE SAINTE-MARTHE



Source : Google Maps (2012)

Relevons également que dans le secteur Est de la municipalité, on retrouve une aire agricole-équestre qui chevauche la terrasse de sable de la municipalité de Saint-Lazare. Cette aire, constituée de sols de faible valeur et où l'agriculture ne s'est jamais vraiment développée, est principalement composée de zones forestières et de sablières. C'est dans ce secteur de la municipalité que l'on retrouve quelques fermettes et installations équestres.¹

Mentionnons que récemment, un projet de la municipalité impliquant le changement de zonage d'une partie du secteur agricole-équestre a été refusé par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

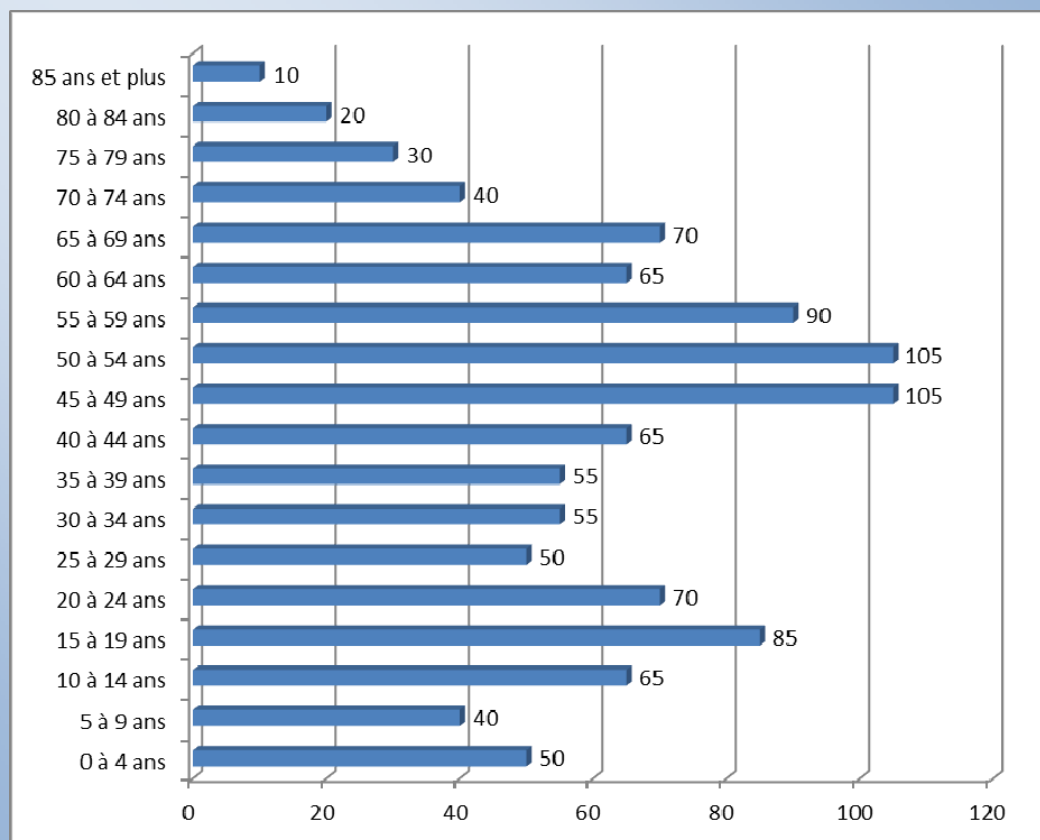
¹ MRC de Vaudreuil-Soulanges (2004), *Schéma d'aménagement révisé - Chapitre 16 : Les grandes affectations du territoire*, pages 198-199.

1.2 POPULATION

Les pages suivantes sont consacrées à la présentation de quelques faits saillants concernant la population de Sainte-Marthe. Pour faciliter la lecture et l'analyse des données statistiques, une seule source d'information a été utilisée, soit les recensements quinquennaux de Statistique Canada.

POPULATION DE SAINTE-MARTHE : 1 075 RÉSIDANTS (2011)

POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE (2011)

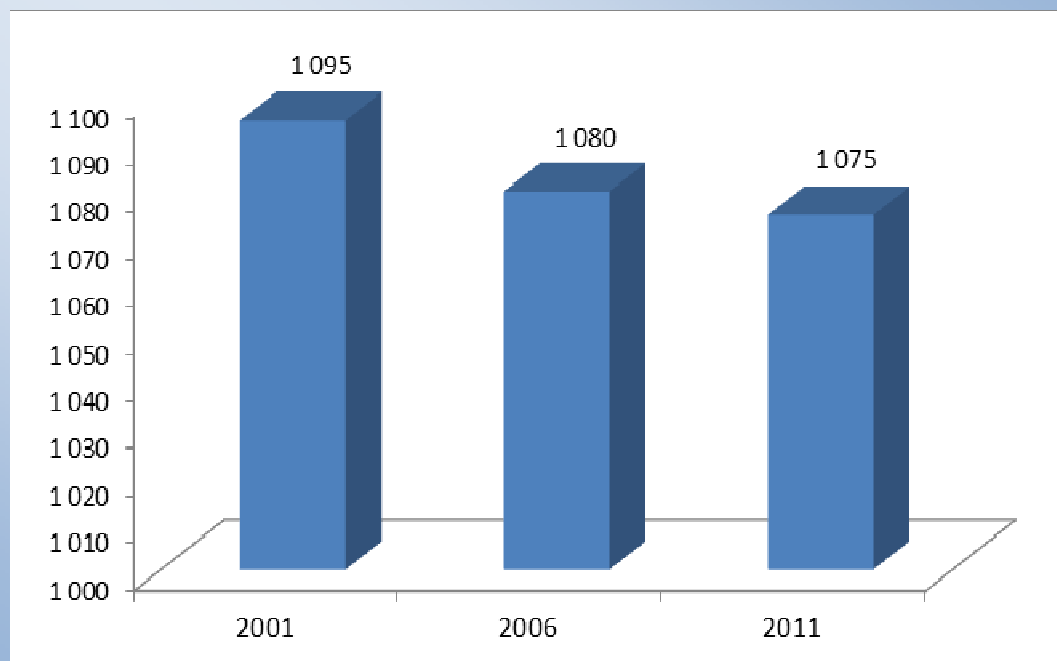


Source : Statistique Canada, Recensement 2011.

Comme pour l'ensemble de la population québécoise, les groupes d'âge les plus fortement représentés à Sainte-Marthe sont ceux compris entre 45 à 59 ans (295 personnes au total).

Par ailleurs, la proportion de jeunes âgés entre 10 à 24 ans est légèrement plus élevée que la moyenne québécoise et représente 20 % de la population totale (220 personnes), comparativement à 17,7 % pour l'ensemble du Québec.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION (2001 À 2011)



Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006 et 2011

Selon les données recueillies lors des trois derniers recensements, la population de Sainte-Marthe est en légère décroissance depuis les 15 dernières années. De 2001 à 2011, la population totale de la municipalité est passée de 1 095 à 1 075 citoyens, pour une diminution de 20 habitants. Toutefois, selon le décret des municipalités, en 2013, la population de Sainte-Marthe était de **1 112 personnes, ce qui correspond ainsi à une augmentation.**

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOMBRE DE FAMILLES : 315 FAMILLES

NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES : 35 FAMILLES

NOMBRE MOYEN DE PERSONNES DANS LES FAMILLES : 3,1 PERSONNES

NOMBRE DE PERSONNES VIVANT SEULES : 95 PERSONNES

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

En comparaison avec l'ensemble de la population québécoise, le nombre de personnes par famille de Sainte-Marthe est légèrement plus élevé (3,1 comparativement à 2,9).

LOGEMENT

NOMBRE DE LOGEMENTS EN 2011 : 430 LOGEMENTS

(LE NOMBRE DE LOGEMENTS ÉTAIT DE 410 EN 2006)

PROPORTION DE MAISONS INDIVIDUELLES : 98,8 %

NOMBRE DE LOGEMENTS POSSÉDÉS : 330 (2006)

NOMBRE DE LOGEMENTS LOUÉS : 80 (2006)

Source : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2011

Tel que le démontre les statistiques du tableau précédent, la presque totalité des logements à Sainte-Marthe sont des maisons individuelles et environ 80 % des résidences de la municipalité sont possédés par un ou des membres du ménage qui les occupent (330 sur 410 en 2006).



CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES

FRANÇAIS SEULEMENT : 525 RÉSIDENTS (49 %)

FRANÇAIS ET ANGLAIS : 550 RÉSIDENTS (51 %)

ANGLAIS SEULEMENT : AUCUN

CONNAISSANCE D'AUCUNE DES DEUX LANGUES OFFICIELLES : AUCUN

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Le tableau précédent révèle que plus de la moitié de la population de Sainte-Marthe est bilingue et que tous les habitants de la municipalité connaissent le français, c'est-à-dire qu'ils ont la capacité de soutenir une conversation en français seulement. Au Québec, la proportion de la population bilingue est de 40 %.

STATUT D'IMMIGRANT

POPULATION NON-IMMIGRANTE : 1 025 PERSONNES

POPULATION IMMIGRANTE : 55 PERSONNES

AVANT 1991 : 45 PERSONNES

ENTRE 1991 ET 2001 : 10 PERSONNES

ENTRE 2011 ET 2006 : AUCUNE

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

La très grande majorité (95 %) des Marthéens sont d'origine non-immigrante, c'est-à-dire qu'ils sont nés au Canada. Ainsi, 55 habitants de Sainte-Marthe étaient d'origine immigrante lors du recensement de 2006. De ce nombre, 45 personnes se sont installées à Sainte-Marthe avant 1991 (82 %), 10 entre 1991 et 2001 (18 %) et aucune depuis 2006.

SCOLARITÉ

POPULATION TOTALE DE 15 ANS ET PLUS : 875 PERSONNES

AUCUN DIPLÔME : 290 PERSONNES

DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU L'ÉQUIVALENT : 175 PERSONNES

DIPLÔME D'APPRENTI OU D'UNE ÉCOLE DE MÉTIERS : 180 PERSONNES

DIPLÔME D'UN COLLÈGE OU D'UN CÉGEP : 115 PERSONNES

DIPLÔME UNIVERSITAIRE INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT : 55 PERSONNES

BACCALAURÉAT ET DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR : 55 PERSONNES

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

En matière de scolarité, parmi la population âgée de 15 ans et plus, le tiers de la population ne compte aucun diplôme d'études (290 personnes pour 33 %), alors que pour l'ensemble du Québec, cette proportion correspond au quart de la population de 15 ans et plus (25 %).

En ce qui a trait aux études supérieures, relevons que 12,6 % de la population de 15 ans et plus détient un diplôme universitaire (inférieur, équivalent ou supérieur au baccalauréat), alors que la moyenne québécoise est de 21,4 %.

STATUT D'EMPLOI

POPULATION ACTIVE : 530 PERSONNES

PERSONNES OCCUPÉES : 495 PERSONNES

CHÔMEURS : 35 PERSONNES

PERSONNES INACTIVES : 345 PERSONNES

TAUX D'EMPLOI : 56,2 %

TAUX AU QUÉBEC : 60,4 %

TAUX DE CHÔMAGE : 6,6 %

TAUX AU QUÉBEC : 7,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Tel que le démontrent les données contenues dans le tableau précédent, on constate que le taux de chômage des Marthéens est légèrement plus bas que pour l'ensemble de la population québécoise (6,6 % comparativement à 7,0 %)².

En ce qui a trait aux personnes inactives, celles-ci réfèrent aux étudiants, aux personnes au foyer, aux retraités, aux travailleurs saisonniers qui ne cherchent pas un travail et aux personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

² Il est à noter que la catégorie « chômeurs » réfère aux personnes de 15 ans et plus (excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel) qui, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement, étaient sans emploi salarié et sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et : avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi; avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes. (Source : Définitions, sources et symboles, Statistiques Canada).

REVENU (2005)

REVENU MÉDIAN DES 15 ANS ET PLUS (APRÈS IMPÔTS) : 21 657 \$

REVENU MÉDIAN DES FAMILLES (APRÈS IMPÔTS) : 53 138 \$

POURCENTAGE DE FAIBLE REVENU (APRÈS IMPÔTS) : 3,7 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Le revenu médian des personnes de 15 ans et plus est légèrement au-dessous de la moyenne québécoise, soit 21 657 \$ comparativement à 22 471 \$. Cependant, en ce qui a trait au revenu familial, celui-ci est plus élevé que la moyenne québécoise, soit 53 138 \$ comparativement à 50 719 \$.

Enfin, concernant le pourcentage de personnes à faible revenu³, il est important de mentionner que celui de Sainte-Marthe est nettement inférieur à la proportion québécoise, soit 3,7 % comparativement à 12,5 % pour l'ensemble du Québec.

³ Le « faible revenu » correspond à un seuil de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement qu'une famille moyenne.

1.3 ADMINISTRATION MUNICIPALE

1.3.1 Structure et fonctionnement

Le conseil municipal de Sainte-Marthe est composé d'une maire et de six conseillers(ères) :

- Aline Guillotte, maire
- Alain Sauvé, conseiller
- Claude Gravel, conseiller
- Eddy Lawlor, conseiller
- François Béliveau, conseiller
- Gilbert Séguin, conseiller
- Jinny Brunelle, conseillère

Les séances du conseil sont tenues en soirée le deuxième mardi de chaque mois à l'Hôtel de ville de Sainte-Marthe.

Pour assurer la direction et l'organisation de la municipalité, quatre ressources soutiennent le conseil municipal :

- Claudia Baril, inspectrice, bâtiment et environnement
- Michel Bertrand, directeur général et coordonnateur des mesures d'urgence
- Patrice Lavergne, directeur incendie par intérim
- Sylvain Lalonde, directeur travaux publics

À ces ressources s'ajoutent une adjointe administrative (Mme Liliane Vallée), la brigade du Service incendie composée de pompiers à temps partiel ainsi que des ressources à temps partiel et sur appel au Service des travaux publics.



1.3.2 Services municipaux

En termes de services aux citoyens, la municipalité de Sainte-Marthe offre, seule ou de façon partagée avec d'autres municipalités et paliers gouvernementaux, les services suivants :

ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

En collaboration avec le ministère des transports, la municipalité est responsable de l'entretien et de la réfection du réseau routier local de son territoire.

Actuellement, la réfection de deux infrastructures routières est envisagée par l'administration municipale, soit la montée Sainte-Julie et la montée Sainte-Marie.

SERVICE DE POLICE

Le service de police de la municipalité est assuré par le Poste de la Sûreté du Québec de la MRC Vaudreuil-Soulanges (secteur ouest).

Situé dans la municipalité de Saint-Clet, ce poste dessert 15 municipalités de la MRC.

SERVICE D'EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

Seules les résidences du village de Sainte-Marthe sont connectées au réseau d'approvisionnement en eau potable et au réseau d'aqueduc de la municipalité. Bien que relativement âgé, le réseau d'aqueduc est en bonne condition selon l'administration municipale.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (ORDURES ET MATIÈRES RECYCLABLES)

La collecte des ordures et des matières recyclables est réalisée une fois par semaine. Tous les résidents de la municipalité sont desservis par le système de collecte. Une fois l'an, la MRC Vaudreuil-Soulanges organise également une collecte de Résidus domestiques dangereux (RDD).

Par ailleurs, un écocentre a été récemment inauguré dans la région (Vaudreuil-Dorion) alors que trois autres devraient être développés au cours des prochaines années (l'Île-Perrot, le secteur de Les Coteaux et Rigaud).

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Sainte-Marthe est dotée d'une caserne de pompier qui dessert également la municipalité de Très-Saint-Rédempteur. L'équipe de pompiers est composée d'une vingtaine de pompiers volontaires et d'un chef des incendies qui est embauché à mi-temps par la municipalité.

Le service d'incendie a des ententes d'assistance mutuelle avec 10 autres municipalités. L'agrandissement de la caserne de Sainte-Marthe est actuellement envisagé.

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

La municipalité est dotée d'un parc public, le Parc municipal Yvon Lauzon. Quelques infrastructures de sports et de loisirs y sont aménagées et entretenues :

- Parc de planches à roulettes
- Patinoire extérieure
- Aire et modules de jeu pour enfants
- Aire pour jeu de pétanque
- Terrain de balle

La municipalité s'occupe activement de la plantation d'arbres sur les terrains municipaux ainsi que sur des terrains privés. Il est à noter que la municipalité détient 3 fleurons selon le programme de classification horticole du Québec.

LOISIRS ET CULTURE

Les infrastructures de loisirs offertes par les services municipaux sont concentrées au Parc municipal Yvon Lauzon. Elles consistent, tel que présenté précédemment, aux infrastructures suivantes :

- Parc de planches à roulettes
- Patinoire extérieure
- Aire et modules de jeu pour enfants
- Aire pour jeu de pétanque
- Terrain de balle

En plus du Parc Yvon Lauzon, la municipalité est dotée d'autres infrastructures :

- Centre communautaire / Salle municipale :
 - La salle communautaire d'une capacité de 400 places peut être louée par des organismes ou des particuliers.
- Chalet des loisirs
- Sentiers pédestres

RELATIONS AVEC LES CITOYENS

La municipalité produit et distribue à ses résidents cinq à six *Bulletin municipal* par année.

Les bureaux de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Les résidents de Sainte-Marthe peuvent aussi se présenter aux séances du conseil le deuxième mardi de chaque mois.

1.4 ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET SOCIAUX

La municipalité de Sainte-Marthe compte également quelques organismes, comités et projets issus du milieu communautaire et qui œuvrent dans les secteurs de l'éducation, du loisir et de la culture.

COMITÉ LOISIRS

Le comité loisirs est composé de résidents de Sainte-Marthe qui s'investissent dans la planification et la mise en œuvre d'activités de loisirs au sein de la municipalité.

Au cours des dernières années, ce comité a développé et organisé les activités suivantes :

- Danse pour les enfants
- Projections de films
- Fêtes thématiques (fêtes des mères par exemple)
- Festival de la tomate
- Etc.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de l'âge d'or de Sainte-Marthe ne fait actuellement plus partie du Réseau de la FADOQ. Au cours des dernières années, les activités se sont faites plutôt rares et la participation des aînés a grandement diminuée. Auparavant, lors de certaines activités, comme les soupers, une centaine de personnes pouvaient parfois se réunir au club.

Cette participation n'est toutefois plus la même aujourd'hui et les quelques membres actifs qui demeurent devaient prendre une décision quant à l'avenir du club. Il semble que le Club ait mis fin à ses activités depuis.

COMITÉ D'ACTION LOCAL DE VAUDREUIL-SOULANGES (CAL V-S)

Le Comité d'Action Local de Vaudreuil-Soulanges (CAL V-S) met en place des actions concertées destinées aux familles, aux jeunes et aux jeunes adultes pour valoriser de saines habitudes de vie sur le plan physique et alimentaire. Le CAL V-S cible prioritairement les secteurs de Vaudreuil-Soulanges les plus vulnérables.

CENTRE CÂLIN DE SAINTE-MARTHE

Le Centre Câlin de Sainte-Marthe découle du Comité d'action local de Vaudreuil-Soulanges (CAL V-S). Plus spécifiquement, le Centre est la base d'opération et de référence des actions du CAL V-S pour la petite enfance.

Les activités du Centre Câlin de Sainte-Marthe se déroulent principalement au Centre communautaire de Sainte-Marthe. Plusieurs activités sont offertes aux enfants, pendant l'année scolaire, dont entre autres :

- « Les Rock and Rose! » (activités pour groupe de jeunes filles : danse, bricolage, cuisine, jardinage, etc.)
- « Les sportifs-menuisiers » (activités pour groupe de garçons : activités sportives, de menuiserie, etc.)
- « Le festival Igloo et la course de chiens »
- « On patine avec François »
- « Cours de danse »

Camp de jour : Réunissant une soixantaine d'enfants, un camp de jour est maintenant offert aux enfants durant la saison estivale. Le camp regroupe des enfants de Sainte-Marthe, mais aussi de Rigaud et de Très-Saint-Rédempteur.

CLUB DE MOTONEIGE DES DEUX VERSANTS – SECTION SAINTE-MARTHE

Le club de motoneige regroupe environ 250 membres. Ces derniers proviennent de Sainte-Marthe et des municipalités voisines.

NATURE ACTION QUÉBEC (NAQ)

L'organisation Nature Action Québec n'est pas située sur le territoire de Sainte-Marthe, mais ses récentes actions en font un acteur communautaire qui vaut la peine d'être mentionné dans ce portrait.

En effet, en 2012, l'organisation a acheté 300 arpents de terres dans le cadre de son projet *Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges*. Ce projet vise à protéger et à mettre en valeur l'intégrité des milieux naturels.

CLUBS ÉQUESTRES

Deux clubs équestres sont présents dans la municipalité. L'offre d'activités varie selon les centres, mais globalement les activités offertes sont :

- Randonnées guidées en forêt à cheval
- Journée d'activités pour groupes
- Fête d'enfants
- Camp d'été pour enfants

CLUB DE PÉTANQUE

Le club de pétanque regroupe des amateurs de ce jeu pour des parties amicales au Parc Yvon Lauzon durant la saison estivale.

CLUB DE POLO NACIONAL

Le club organise des matchs et des tournois de polo de différents calibres pendant la saison estivale, et offre également des cours de polo avec deux joueurs professionnels argentins.

Le club est un organisme à but non lucratif et les profits engendrés lors des matchs d'exhibitions sont remis à des hôpitaux et des organisations de charité.

AUTRES ORGANISMES, PROJETS ET GROUPES

Voici quelques autres organismes, projets ou groupes communautaires présents dans la municipalité de Sainte-Marthe :

- Société St-Jean-Baptiste
- Comité Noël d'Antan
- Mon village est un jardin (comité d'embellissement)
- Fabrique Notre-Dame-des-Champs
- Repas partagés.

1.5 ACTEURS INSTITUTIONNELS

1.5.1 Milieu scolaire

La municipalité de Sainte-Marthe compte une école primaire sur son territoire, l'école Sainte-Marthe. Celle-ci réunit les élèves des cycles I, II, III du niveau primaire, soit de la maternelle à la 6^e année. Il est à noter que des enfants des municipalités de Très-Saint-Rédempteur et de Rigaud fréquentent aussi l'école primaire de Sainte-Marthe.

L'école primaire de Sainte-Marthe et l'École Cuillierrier de Saint-Clet se sont fusionnées en 1997 et elles se répartissent annuellement un peu plus de 200 élèves du primaire. Depuis 2003, les écoles offrent un service de garde aux familles des élèves. Actuellement, une quarantaine d'enfants fréquentent les services de garde. Les plages horaires couvertes par le service de garde de l'école Sainte-Marthe sont les suivantes :

BLOC DU MATIN	BLOC DU MIDI	BLOC DU SOIR
6h45 à 7h50	12h05 à 13h20	15h10 à 18h
	11h25 à 12h40 (maternelle)	14h à 18h (maternelle)

Un service alimentaire est également dispensé aux écoles primaires, par l'entremise de l'Érablière St-Henri qui prépare des repas chaud pour les enfants qui désirent utiliser ce service.

En termes d'activités parascolaires, l'École Sainte-Marthe offre, au gymnase de l'école, des activités multisport, des cours de hip-hop et du soccer. De plus, le Centre Câlin de Sainte-Marthe offre plusieurs activités parascolaires aux élèves et ces activités ont lieu à la salle communautaire de la municipalité.

En ce qui a trait à l'enseignement de niveau secondaire, les écoles les plus près se trouvent à Saint-Polycarpe, à Vaudreuil-Dorion et à Rigaud.

1.5.2 Milieu de la santé

La municipalité de Sainte-Marthe n'a pas sur son territoire d'installation du réseau de la santé (CSSS, CLSC ou point de services). Trois CLSC sont toutefois situés dans des municipalités voisines, soit Saint-Polycarpe, Rigaud et le Côteau-du-Lac.



1.5.3 Service des postes

La municipalité de Sainte-Marthe est aussi dotée d'un bureau de poste sur son territoire.

1.6 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

1.6.1 Secteur agroalimentaire

L'agriculture est sans contredit le moteur économique de la municipalité de Sainte-Marthe. Tel qu'abordé précédemment, la zone agricole de la municipalité représente, en superficie, 99,9 % du territoire.⁴

D'après les statistiques du recensement de 2006, 17 % de la population active de Sainte-Marthe travaille dans l'industrie de l'agriculture. Les exploitations agricoles présentes dans la région œuvrent principalement dans le secteur de la culture des plantes oléagineuses (foin, etc.), des céréales et des légumes (maïs, maïs sucré, soja, blé, pois verts, tomates, etc.) et également, dans le secteur de l'élevage de bovins laitiers, de l'élevage aviaire et la production laitière. On retrouve aussi une ferme de petits fruits. De plus, on retrouve un centre de distribution pour une coopérative offrant des produits de producteurs locaux à travers différents points de chute dans la région. En outre, on retrouve des producteurs de produits biologiques sur le territoire de Sainte-Marthe, notamment plusieurs hectares de serres de tomates biologiques.

Selon les statistiques du recensement fédéral de 2006, 70 exploitants agricoles sont présents à Sainte-Marthe et, parmi ces exploitants, cinq étaient âgés de moins de 35 ans lors du recensement.⁵

En ce qui a trait au secteur de la transformation alimentaire, la municipalité n'accueille pas de grandes entreprises de transformation. Une meunerie est toutefois présente sur le territoire et, si on considère les érablières qui par extension à leur culture procèdent à la production de produits de l'érable, l'acériculture est une activité économique importante du territoire. En effet, on compte environ une douzaine d'érablières de tailles variables au sein de la municipalité. Ces érablières procèdent toutes à la vente de produits transformés de l'érable et quelques-unes touchent également au secteur de l'agrotourisme en offrant des services de repas (repas en cabane à sucre), tel que présenté à la section suivante.

⁴ MRC Vaudreuil-Soulanges (2005), *Schéma d'aménagement révisé – Chapitre 4 : Le territoire et les activités agricoles*, page 62.

⁵ Il est à noter qu'une même exploitation peut compter de 1 à 3 exploitants agricoles.

1.6.2 Tourisme et le récréotouristique

En plus des érablières qui génèrent une activité économique appréciable, Sainte-Marthe compte, dans le secteur récréotouristique :

- Une dizaine de centres équestres
- Une auberge
- Trois « bed & breakfast »
- Un camping
- Des sentiers pédestres et des voies cyclables
- Un vignoble
- Un terrain de polo
- Trois érablières servant des repas
- Une ferme d'alpagas

1.6.3 Commerce de biens et services

En raison de sa vocation première liée à l'exploitation agricole et de sa population peu nombreuse, le nombre de commerces de biens et de services est peu élevé à Sainte-Marthe. Quelques entreprises de commerce sont tout de même présentes sur le territoire et outre les entreprises du secteur récréotouristique, les commerces de biens et services de la municipalité œuvrent dans les secteurs suivants :

- Alimentation (1 entreprise)
- Construction / rénovation (7 entreprises)
- Garderie en milieu familial (2 entreprises)
- Produits agricoles (2 entreprises)
- Réparation d'auto, carrosserie, garage, etc. (4 entreprises)
- Sciences, technologies et communications (2 entreprises)
- Soins esthétiques (3 entreprises)
- Transport (1 entreprise)
- Vétérinaire (1 entreprise)

1.6.4 Services d'enseignement

La présence de l'école primaire dans la municipalité de Sainte-Marthe participe nécessairement à l'activité économique de la région. Des emplois liés à la direction, à l'enseignement, au service de garde, au service alimentaire, à l'entretien des installations scolaires et au transport des élèves sont maintenus dans la région par la présence de l'école primaire.



Selon les statistiques du recensement fédéral de 2006, trente (30) résidents de Sainte-Marthe travaillaient dans les services d'enseignement en 2006. Toutes ces personnes ne travaillent pas forcément à l'école de Sainte-Marthe, mais plusieurs employés de l'école primaire habitent la municipalité.

Enfin, mentionnons que l'existence de l'école primaire favorise la venue et la rétention de familles avec de jeunes enfants dans la municipalité.



2. REGARD DES CITOYENS SUR LA MUNICIPALITÉ

Les informations présentées à cette section sont issues des résultats d'un sondage réalisé auprès des citoyens de Sainte-Marthe, mais aussi de la consultation publique qui s'est déroulée en juin 2012 et qui a rassemblé une cinquantaine de résidents de la municipalité.

Différentes thématiques, en lien avec la municipalité et les citoyens sont abordées dans les pages suivantes, soit :

- le sentiment de bien-être;
- la sécurité et le sentiment de sécurité;
- l'entretien et la propreté;
- la santé;
- l'économie et l'emploi;
- l'environnement;
- les parcs et les loisirs;
- les relations avec la municipalité;
- les principales forces et points à améliorer selon les citoyens;

Il est à noter que les données présentées sous forme de compilations et qui indiquent les degrés de satisfaction des résidents sont exclusivement issues du sondage. En ce qui a trait aux commentaires ou précisions intégrés pour chaque section thématique, ceux-ci ont été recueillis soit par le sondage ou lors de la consultation publique.

2.1 PROFIL DES RÉPONDANTS AU SONDAGE




Au total, ce sont 159 sondages qui ont été complétés par les ménages de Sainte-Marthe. Bien que le profil détaillé des répondants soit présenté à l'annexe 1, on retient qu'un peu plus de femmes que d'hommes ont répondu au sondage. La majorité des répondants sont des résidents de Sainte-Marthe depuis plus de 10 ans, mais il s'en trouve aussi des plus récents. À l'image de la répartition de la population, la majorité des répondants habitent les rangs de la municipalité. Le groupe d'âge le plus représenté est celui des 45 à 64 ans (42,9%). Près du tiers des répondants (31,2%) ont des enfants à la maison. Près de 30% des répondants travaillent à Sainte-Marthe alors que 41% travaillent à plus de 25 kilomètres de la municipalité.



2.2 SENTIMENT DE BIEN-ÊTRE





Concernant le **sentiment de bien-être**, à l'exception d'une personne, les citoyens se considèrent unanimement très heureux ou heureux à Sainte-Marthe (99,4 %).

Tableau 1 : Globalement, êtes-vous heureux de vivre à Sainte-Marthe?

Très heureux		62,3%
Assez heureux		37,1%
Peu heureux		0,0%
Pas heureux du tout		0,6%

Concernant leur **qualité de vie**, la majorité des citoyens la qualifie de très bonne (56,1 %) et d'assez bonne (41,4 %).

Tableau 2 : Globalement, votre qualité de vie à Sainte-Marthe est :

Très bonne		56,1%
Assez bonne		41,4%
Pas très bonne		1,9%
Pas bonne du tout		0,6%

COMMENTAIRES RELATIFS AU SENTIMENT DE BIEN-ÊTRE

Plusieurs citoyens ont exprimé les raisons de leur bien-être à Sainte-Marthe ou des commentaires généraux sur la qualité de vie. Voici les principaux commentaires émis par les citoyens lors du sondage en ligne et de la consultation publique⁶ :






⁶ Afin de ne pas alourdir inutilement la lecture, les commentaires semblables n'ont été reproduits qu'une seule fois.

- Sainte-Marthe est la vraie campagne typique du Québec : des grands espaces, de magnifiques paysages et la tranquillité.
- L'agriculture est une caractéristique très importante de Sainte-Marthe.
- La municipalité ne doit pas « gâcher » et sacrifier les paysages de Sainte-Marthe pour un développement éolien.
- Sainte-Marthe, c'est le plaisir de la vie en nature, entouré d'oiseaux et d'animaux.
- Les grands espaces et la tranquillité sont de grandes richesses de Sainte-Marthe.
- Les résidents de Sainte-Marthe sont chaleureux et respectueux. Il y a une bonne entente entre les citoyens.
- La qualité de vie serait meilleure si les taxes municipales n'étaient pas aussi élevées.

2.3 SÉCURITÉ ET LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ

À propos de la **sécurité de la municipalité de Sainte-Marthe**, une majorité de citoyens la considère assez sécuritaire (65,4 %) ou très sécuritaire (25,8 %).

Tableau 3 : Globalement, d'après vous, est-ce que Sainte-Marthe est une municipalité :

Très sécuritaire		25,8%
Assez sécuritaire		65,4%
Peu sécuritaire		5,0%
Pas sécuritaire		1,3%
Je ne sais pas		2,5%

Le **service d'incendie** de la municipalité est jugé très satisfaisant (47,2 %) par près de la moitié des répondants, et assez satisfaisant par près du tiers (31,4 %). Mentionnons que 18,2 % des citoyens ont préféré ne pas se prononcer étant donné leur méconnaissance de l'efficacité ou leur non-utilisation du service d'incendie.

Tableau 4 : Quel est votre degré de satisfaction du service incendie?

Très satisfait		47,2%
Assez satisfait		31,4%
Peu satisfait		1,3%
Pas du tout satisfait		1,9%
Je ne sais pas		18,2%

À propos du **service de police**, les citoyens sont plutôt divisés quant à leur degré de satisfaction, si on considère que 18,9 % en est très satisfait, que 40,3 % en est assez satisfait et que 26,5 % s'en montre peu ou pas du tout satisfait.

Tableau 5 : Quel est votre degré de satisfaction du service de police?

Très satisfait		18,9%
Assez satisfait		40,3%
Peu satisfait		20,8%
Pas du tout satisfait		5,7%
Je ne sais pas		14,5%






Questionnés à propos de l'**éclairage extérieur** à Sainte-Marthe, les résidents en sont majoritairement satisfaits (67,3 %), même si un répondant sur cinq le trouve insuffisant (19,5 %).

Tableau 6 : Est-ce que l'éclairage extérieur à Sainte-Marthe vous semble suffisant?

Oui		67,3%
Non		19,5%
Je ne sais pas		13,2%






À propos de la **sécurité de la circulation automobile au village** de Sainte-Marthe, les citoyens sont passablement divisés, considérant que 45,6 % la trouve assez sécuritaire, mais que plus du tiers des citoyens la considère de peu à pas sécuritaire du tout (36 %). On ne note aucune différence significative quant à la perception des résidents du village ou des rangs de Sainte-Marthe.

Tableau 7 : Selon vous, la circulation automobile au village de Sainte-Marthe est :

Très sécuritaire		8,2%
Assez sécuritaire		45,6%
Peu sécuritaire		24,1%
Pas sécuritaire du tout		12,0%
Je ne sais pas		10,1%

Pour la **sécurité de la circulation automobile dans les rangs** de Sainte-Marthe, les répondants au sondage jugent qu'elle est encore moins sécuritaire que dans le village (question précédente). En effet, 56 % des répondants considèrent que la circulation dans les rangs est peu ou pas sécuritaire du tout. Le tiers des répondants jugent quant à eux que la circulation est assez sécuritaire.

Tableau 8 : Selon vous, la circulation automobile dans les rangs de Sainte-Marthe est :

Très sécuritaire		6,9%
Assez sécuritaire		32,7%
Peu sécuritaire		30,8%
Pas sécuritaire du tout		25,2%
Je ne sais pas		4,4%

COMMENTAIRES RELATIFS À LA SÉCURITÉ ET AU SENTIMENT DE SÉCURITÉ

Voici les commentaires recueillis à propos de la sécurité et du sentiment de sécurité à Sainte-Marthe :




- Plusieurs commentaires à propos de la circulation routière :
 - La vitesse des automobilistes dans les rangs et le village est beaucoup trop élevée.
 - La signalisation routière dans les rangs pourrait être améliorée.
 - Un feu de circulation au croisement de la route 201 et du Chemin St-Henri serait nécessaire.
 - On comprend mal la raison qui explique le « détournement » des camions par le bas de la côte St-Guillaume et le village de Sainte-Marthe.
 - Le rang Ste-Marie devrait être ouvert aux camions afin de réduire le trafic lourd dans le village.
 - Il semble avoir une erreur de signalisation sur Sainte-Marie.
 - La présence policière est nettement insuffisante et la distribution de constats d'infraction quasi inexistantes.
 - Le stationnement d'automobiles sur la route du village cause plusieurs ennuis (la route est trop étroite pour permettre le stationnement aux abords de la route).
 - La circulation dans le rang Ste-Julie est trop importante, seule la circulation locale devrait y être permise.
 - Les limites de vitesse devraient être réduites à 70km/h (au lieu des 80km/h actuels).
 - Des panneaux « Attention à nos enfants » devraient être ajoutés au village afin de sensibiliser les automobilistes et camionneurs.
- La pratique de la marche à pied et du vélo est impossible sur la plupart des routes de Sainte-Marthe en raison de l'étroitesse des routes, de la vitesse et de l'intensité de la circulation d'autos et de camions. Ceci nuit grandement à la pratique d'activités au village car les enfants peuvent très difficilement circuler seuls à pieds ou en vélo pour se rendre au village étant donné le niveau de dangerosité.
 - L'asphaltage des accotements en bord de route permettrait la pratique sécuritaire du vélo.

- Il serait absolument nécessaire que les enfants puissent utiliser un trottoir de l'école au centre communautaire.
- Il manque d'éclairage dans les rangs.
- L'équipe de pompiers de Sainte-Marthe semble bien formée, dévouée et bien équipée.
- Certains se questionnent sur le nombre de ressources salariées et le coût du service de pompiers et de l'agrandissement potentiel de la caserne.
- La municipalité est sécuritaire : il n'y pas de vandalisme, pas de citoyens indésirables, pas de jeunes qui font du vandalisme, etc.

2.4 ENTRETIEN ET LA PROPRETÉ DE VOTRE MUNICIPALITÉ





Au sujet de l'**entretien de la municipalité**, la majorité des citoyens considère la municipalité assez bien entretenue (60,1 %) ou très bien entretenue (34,8 %).

Tableau 9 : De façon générale, trouvez-vous que Sainte-Marthe est une municipalité...?

Très bien entretenue		34,8%
Assez bien entretenue		60,1%
Pas très bien entretenue		5,1%
Pas bien entretenue du tout		0,0%
Je ne sais pas		0,0%





Questionnés spécifiquement sur la **propreté de leur municipalité**, plus de la moitié des résidents considère que Sainte-Marthe est assez propre (56,3 %), alors que le reste des répondants la considère très propre (39,2 %).

Tableau 10 : De façon générale, trouvez-vous que Sainte-Marthe est une municipalité...?

Très propre		39,2%
Assez propre		56,3%
Pas très propre		3,8%
Pas propre du tout		0,6%
Je ne sais pas		0,0%






Concernant l'**état des routes**, la majorité le qualifie de assez bon (61,0 %), tandis qu'un peu plus du quart des répondants le considère pas très bon (27 %).

Tableau 11 : Comment trouvez-vous l'état des routes?

Très bon		8,2%
Assez bon		61,0%
Pas très bon		27,0%
Très mauvais		3,8%
Je ne sais pas		0,0%

Quant à l'**état des trottoirs**, une forte proportion de résidents n'est d'abord pas en mesure de se prononcer. Pour ceux en mesure de le faire, les opinions sont assez différentes, même si une majorité de personnes considère l'état des trottoirs d'assez bon (54 % après la répartition des réponses excluant les « je ne sais pas »).

Tableau 12 : Comment trouvez-vous l'état des trottoirs?

Très bon		12,4%
Assez bon		37,3%
Pas très bon		13,1%
Très mauvais		5,9%
Je ne sais pas		31,4%

Le service de déneigement est perçu positivement par une majorité de répondants, si on considère que 49,1 % le qualifie d'assez bon et que 26,4 % de très bon. Toutefois, 20,7 % des répondants jugent que le service n'est pas très bon ou même très mauvais.

(Voir le tableau à la page suivante)

Tableau 13 : Comment trouvez-vous le service de déneigement?

Très bon		26,4%
Assez bon		49,1%
Pas très bon		13,8%
Très mauvais		6,9%
Je ne sais pas		3,8%

La qualité de la **collecte des ordures** est jugée très bonne par une majorité de citoyens (61 %) et d'assez bonne par la balance des répondants (37,1 %).

Tableau 14 : Comment trouvez-vous la collecte des ordures?

Très bonne		61,0%
Assez bonne		37,1%
Pas très bonne		1,9%
Très mauvaise		0,0%
Je ne sais pas		0,0%

En ce qui a trait à la qualité de la **collecte des matières recyclables**, celle-ci obtient également une appréciation positive de la part des citoyens, en considérant que 62,3 % la considère très bonne et 35,2 % la qualifie d'assez bonne.

Tableau 15 : Comment trouvez-vous la collecte des matières recyclables?

Très bonne		62,3%
Assez bonne		35,2%
Pas très bonne		1,9%
Très mauvaise		0,6%
Je ne sais pas		0,0%






COMMENTAIRES RELATIFS À L'ENTRETIEN ET À LA PROPRETÉ

- Le déneigement est généralement de qualité, mais les résidents de plus longue date notent une détérioration au cours des trois à cinq dernières années :
 - déneigement tardif dans les rangs
 - vitesse excessive des déneigeuses
 - dommages constants des déneigeuses aux clôtures, arbustes et boîtes à lettres en bordures des routes.
 - la pose d'abrasifs lors des épisodes de verglas (ou lorsque les routes sont glissantes) est souvent faite de façon tardive.
- Quelques rangs manquent d'entretien.
- On note l'embellissement des résidences au cours des dernières années.
- Les ponts mériteraient d'être repeints et embellis.
- Les matières recyclables qui ne sont pas dans le bac à recyclage ne sont pas ramassées (bac rempli à pleine capacité).

2.5 SANTÉ

Bien que la municipalité de Sainte-Marthe ne soit dotée d'aucun établissement de santé sur son territoire, les citoyens ont été questionnés quant à l'**accès aux services de santé**. Ainsi, 36,9 % des résidents s'en montrent assez satisfaits, 16,6 % pas très satisfaits et 8,3 % très satisfaits. Toutefois, 30,6 % des répondants n'ont pas été en mesure de se prononcer sur l'accès aux services de santé.

Tableau 16 : Quel est votre degré de satisfaction quant à l'accès aux services de santé?

Très satisfait		8,3%
Assez satisfait		36,9%
Pas très satisfait		16,6%
Pas du tout satisfait		7,6%
Je ne sais pas		30,6%






COMMENTAIRES RELATIFS À LA SANTÉ

- La distance qui sépare les citoyens d'un centre médical est raisonnable (Rigaud à plus ou moins dix minutes de voiture).
- La distance qui sépare Sainte-Marthe du service ambulatoire est inquiétante.
- Les heures d'ouverture des centres médicaux pourraient être allongées (CLSC, cliniques, etc.).
- Le problème d'accès aux services de santé n'est pas lié à Sainte-Marthe, mais au manque de médecin de famille per capita à l'échelle de tout le Québec.

2.6 ÉCONOMIE ET L'EMPLOI






La majorité des répondants au sondage considère que la **situation économique à Sainte-Marthe** est assez bonne (53,2 %) et 13,3 % la qualifie de très bonne. Encore une fois, environ le quart des répondants (24,1%) n'a pas été en mesure d'émettre une appréciation quant à la situation économique qui prévaut à Sainte-Marthe.

Tableau 17 : Comment trouvez-vous la situation économique générale à Sainte-Marthe?

Très bonne		13,3%
Assez bonne		53,2%
Pas très bonne		7,6%
Très mauvaise		1,9%
Je ne sais pas		24,1%

En ce qui a trait aux **possibilités d'emploi dans la municipalité et les environs**, un nombre important de citoyens les considèrent pas très bonnes (40,8 %) voire très mauvaises (9,6%), mais un répondant sur cinq les qualifie tout de même d'assez bonnes (21,7 %).

Tableau 18 : Comment évaluez-vous les possibilités d'emploi à Sainte-Marthe ou aux alentours?

Très bonnes		5,1%
Assez bonnes		21,7%
Pas très bonnes		40,8%
Très mauvaises		9,6%
Je ne sais pas		22,9%

COMMENTAIRES RELATIFS À L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Plusieurs veulent conserver la situation actuelle de Sainte-Marthe et ne veulent pas de développement industriel ou résidentiel :

- Sainte-Marthe doit conserver son caractère rural et miser sur son terroir pour le développement économique.
- Se déplacer dans les environs pour aller travailler est un compromis acceptable pour préserver la tranquillité de Sainte-Marthe.

D'autres considèrent que l'ajout de contribuables permettra de conserver la santé économique de Sainte-Marthe :

- Le développement résidentiel permettra l'ajout de contribuables et des revenus pour la municipalité.
- On ne peut être contre toute forme de développement. L'important, c'est que ce dernier soit fait intelligemment.
- Le zonage limite les possibilités de développement et de diversification de l'économie.

Par ailleurs, les citoyens ont aussi partagé les commentaires suivants en lien avec l'économie et l'emploi :

- Les quelques entreprises de la région devraient favoriser davantage l'embauche d'une main d'œuvre locale.
- Les résidents pourraient encourager davantage l'économie locale et les quelques commerces de la municipalité.

- L'économie étant l'agriculture, il est normal que plusieurs emplois soient saisonniers et en nombre limité.
- Des entreprises supplémentaires pourraient se développer et être profitables pour l'économie de la municipalité et de la région.
 - Davantage d'érablières pourraient se développer dans la zone forestière.
 - Une entreprise récréotouristique pourrait être attirée dans la région (du type Calypso / glissades d'eau).
- Des restrictions locales ou régionales empêchent le développement de commerces présents et cela met leur avenir en péril.
- La municipalité perd du temps et de l'énergie à développer et à déposer des projets de développement qui ne répondent pas aux orientations de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).
- On mentionne qu'il semble y avoir de la spéculation immobilière à Sainte-Marthe.
- Le développement agrotouristique est une avenue intéressante de développement qui correspond à l'économie et aux valeurs de la région.

2.7 ENVIRONNEMENT





À l'égard des mesures de protection de l'environnement prises à Sainte-Marthe, les répondants s'en montrent assez satisfaits à 47,8 %. Cependant, 19,1 % des répondants s'en disent pas très satisfaits ou pas du tout satisfaits.

Tableau 19 : Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des mesures de protection de l'environnement prises à Sainte-Marthe?

Très satisfait		14,6%
Assez satisfait		47,8%
Pas très satisfait		12,1%
Pas du tout satisfait		7,0%
Je ne sais pas		18,5%






Concernant la **qualité de l'eau** dans la municipalité, les résidents du village, alimentés par le système de la ville, considèrent que la qualité de l'eau est assez bonne (49,4 %) ou très bonne (39,2 %).

Tableau 20 : Comment trouvez-vous la qualité de l'eau au village de Sainte-Marthe?

Très bonne		39,2%
Assez bonne		49,4%
Pas très bonne		6,3%
Mauvaise		5,1%




Concernant la **qualité de l'air**, la majorité des résidents la trouve très bonne (52,9 %), alors que 37,6 % la qualifie d'assez bonne.

Tableau 21 : Comment trouvez-vous la qualité de l'air à Sainte-Marthe?

Très bonne		52,9%
Assez bonne		37,6%
Pas très bonne		3,8%
Mauvaise		2,5%
Je ne sais pas		3,2%

Questionnés à savoir s'ils étaient incommodés par **le bruit**, la majorité des résidents de Sainte-Marthe ne le sont pas (74,2 %) alors que 21,3% le sont.

Tableau 22 : En général, êtes-vous incommodé par le bruit à Sainte-Marthe?

Oui		21,3%
Non		74,2%
Je ne sais pas		4,5%

COMMENTAIRES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Les commentaires sur l'environnement reflètent surtout les craintes et les revendications des résidents.

- Trop de produits chimiques sont répandus dans les champs par la terre et par voie aérienne :
 - On se questionne sur le contrôle des produits et des quantités.
 - On dénonce le fait que de l'arrosage soit fait même par temps venteux.
 - On dénonce l'épandage de purin et de fumier réalisé lors des journées très chaudes et humides.
 - On s'inquiète des impacts sur les cours d'eau et la qualité de l'air.
- L'initiative municipale d'encourager la plantation d'arbres est excellente.
- Le retour à l'ordre du jour d'un projet de développement éolien inquiète la population.
- Sainte-Marthe devrait se démarquer par des normes plus sévères en matière de préservation de l'environnement (normes agricoles entre autres).
- La priorité environnementale pour la municipalité est questionable étant donné : l'impact des sablières sur le paysage et l'environnement, l'assèchement non prévenu de marais sur le territoire, la modification de cours d'eau naturels, etc.
- Il est inquiétant qu'en 2012, les eaux usées de la municipalité et de résidents soient non traitées et se déversent dans les rivières et les fossés.
- Les commerces devraient avoir davantage de bacs de recyclage.
- La municipalité pourrait encourager davantage le recyclage et le compostage en faisant la collecte des ordures une fois aux deux semaines.
- L'accès à un service de compostage serait intéressant.
- La circulation intense des camions sur certains chemins est un irritant à la tranquillité de plusieurs résidents.

2.8 PARCS ET LOISIRS

À propos du **parc Yvon-Lauzon**, les résidents ayant répondu au sondage en ligne se montrent assez satisfaits de son aménagement (44,2 %), alors que plus du quart des citoyens en est très satisfait (28,8%). Relevons qu'un répondant sur cinq ne semble pas pouvoir se prononcer quant à qualité de l'aménagement du parc (19,9 %).

Tableau 23 : Quel est votre degré de satisfaction de l'aménagement du parc à Sainte-Marthe?

Très satisfait		28,8%
Assez satisfait		44,2%
Pas très satisfait		5,8%
Pas du tout satisfait		1,3%
Je ne sais pas		19,9%

La **salle municipale** suscite la très grande satisfaction d'un nombre important de répondants (47,5 %), alors que le tiers des répondants s'en montre assez satisfait (34,8 %).





Tableau 24 : Quel est votre degré de satisfaction de la salle municipale?

Très satisfait		47,5%
Assez satisfait		34,8%
Pas très satisfait		5,1%
Pas du tout satisfait		0,6%
Je ne sais pas		12,0%

Les répondants ont aussi été appelé à donner leur appréciation des loisirs au sein de leur municipalité et ce, selon les activités offertes aux différents groupes d'âges.





À propos des **loisirs pour les enfants de 1 à 11 ans**, lorsqu'on exclut le nombre important de personnes ne pouvant se prononcer sur les activités offertes à ce groupe d'âge (46 % des répondants), on constate que la majorité des répondants sont assez satisfaits des activités pour les enfants de 1 à 11 ans (59,8 %) et que le tiers s'en montre très satisfait (32,9 %).

Tableau 25 : Quel est votre degré de satisfaction des activités de loisirs (culturelles, sportives, etc.) pour les ENFANTS (1 À 11 ANS) disponibles à Sainte-Marthe?

Très satisfait		32,9%
Assez satisfait		59,8%
Pas très satisfait		3,7%
Pas du tout satisfait		3,7%
Je ne sais pas		0,0%





Pour les activités de **loisirs aux enfants de 12 à 17 ans**, les répondants qui connaissent cette offre de services sont majoritairement assez satisfaits (62,3 %). Quant aux autres répondants, la moitié se dit très satisfaite (17,4 %), alors que l'autre moitié est très insatisfaite (18,8 %).

Tableau 26 : Quel est votre degré de satisfaction des activités de loisirs (culturelles, sportives, etc.) pour les JEUNES (12 À 17 ANS) disponibles à Sainte-Marthe?

Très satisfait		17,4%
Assez satisfait		62,3%
Pas très satisfait		18,8%
Pas du tout satisfait		1,4%
Je ne sais pas		0,0%





En ce qui a trait aux **activités de loisirs pour les 18 ans et plus**, une proportion plus grande de citoyens se montre insatisfaite de l'offre de services, soit 31,9 % qui se montre pas très satisfait ou pas du tout satisfait. Il faut néanmoins relever que la majorité des répondants (56 %) se révèle assez satisfaite de l'offre.

Tableau 27 : Quel est votre degré de satisfaction des activités de loisirs (culturelles, sportives, etc.) pour les ADULTES (18 ANS ET PLUS) disponibles à Sainte-Marthe?

Très satisfait		12,1%
Assez satisfait		56,0%
Pas très satisfait		28,6%
Pas du tout satisfait		3,3%
Je ne sais pas		0,0%

Enfin, pour l'**offre de loisirs destinée aux familles de Sainte-Marthe**, la majorité des répondants qui connaît cette offre la juge assez satisfaisante (60,2 %), tandis que 16,1 % des répondants en sont très satisfaits. Mentionnons tout de même qu'environ un répondant sur cinq s'en montre pas très insatisfait (22,6 %).

Tableau 28 : Quel est votre degré de satisfaction des activités de loisirs (culturelles, sportives, etc.) pour les FAMILLES disponibles à Sainte-Marthe?

Très satisfait		16,1%
Assez satisfait		60,2%
Pas très satisfait		22,6%
Pas du tout satisfait		1,1%
Je ne sais pas		0,0%

COMMENTAIRES RELATIFS AUX PARCS ET LOISIRS






- Pour une municipalité de la taille de Sainte-Marthe, l'offre de services et d'activités est enviable.
- Les activités pour les adultes sont déficientes. On mentionne que certaines activités ont cessées sans raison apparente (activité de cuisine par exemple).
- La participation de la population aux activités, toute catégorie d'âge confondue, pourrait être plus élevée.
- La patinoire extérieure est très appréciée.
- Le Centre Câlin est une ressource précieuse pour la municipalité.
- L'entretien du parc Yvon-Lauzon pourrait être amélioré.
- Le camp de jour est un atout important.
- L'installation de jeux d'eau au parc Yvon-Lauzon serait un ajout apprécié de la population et des jeunes familles. Les jeux pourraient aussi profiter à tous les enfants du camp de jour. Dans cette optique, certains se demandent si les autres municipalités desservies par le camp de jour ne pourraient pas être mises à contribution pour l'installation de jeux d'eau.
- On aimerait que soient installées des aires de rassemblement au parc (des tables à pique-nique, des bancs de parc, etc.)
- Une piscine municipale est le rêve de quelques familles de Sainte-Marthe.
- L'organisation d'évènements sportifs est proposée : courses de vélos, tournois de sports extérieurs, etc. Ce type d'activités aurait plusieurs vertus : évènement rassembleur pour la communauté, promotion de saines habitudes de vie, etc.
- L'installation d'un terrain de volleyball de plage au parc est souhaitée.
- On aimerait que les infrastructures du parc soient accessibles aux jeunes en soirée : les terrains sont barrés, les toilettes sont inaccessibles... On aimerait que soient engagés des jeunes surveillants ou que des bénévoles puissent être sur place et permettent aux jeunes adolescents de se réunir au parc et d'utiliser les infrastructures et équipements disponibles. On suggère que les parents se partagent la tâche bénévole de venir ouvrir le local d'équipements pour permettre par exemple aux jeunes d'avoir accès aux ballons.
- On suggère l'idée de recouvrir de paillis (au lieu de sable), l'aire de jeux pour les tout-petits.
- On note qu'il manque de jeux et d'infrastructures pour les tout-petits.
- Une bibliothèque municipale serait un ajout intéressant pour la communauté.

- La salle municipale est une force pour Sainte-Marthe, mais on considère qu'elle a besoin d'être rafraîchie.
- On lance l'idée de soirées dansantes et de cours de danse à la salle communautaires. Celle-ci devrait être davantage utilisée.
- L'ajout d'une table à langer à la salle municipale serait apprécié.
- La marche et le vélo devraient être plus facilement praticables à Sainte-Marthe.
- Les résidents méconnaissent la présence et la beauté des sentiers pédestres près du Mont Rigaud.
- Quelques comités existent au sein de la municipalité. Le comité de loisir a été relancé dernièrement ce qui est vu positivement. Cependant, on note que les comités ont tendance à ne pas partager leurs informations et aurait avantage à travailler plus en collaboration.

2.9 RELATIONS AVEC LA MUNICIPALITÉ






Au sujet des **communications et des informations fournies par la municipalité**, les répondants en sont soit très satisfaits (45,2 %) ou assez satisfaits (45,2 %). Seulement 8,9 % des citoyens affichent une insatisfaction à cet égard (pas très satisfaits ou pas du tout satisfaits).

Tableau 29 : De façon générale, quel est votre degré de satisfaction des communications et des informations fournies par la Municipalité aux citoyens?

Très satisfait		45,2%
Assez satisfait		45,2%
Pas très satisfait		7,0%
Pas du tout satisfait		1,9%
Je ne sais pas		0,6%





Concernant **l'accueil et la réponse de la municipalité aux questions des citoyens**, on constate un degré de satisfaction élevé si on considère que 50,3 % des citoyens en sont très satisfaits et que 36,9 % en sont assez satisfaits. Par ailleurs, 9,5% des répondants au sondage en sont pas très satisfaits ou pas du tout satisfaits.

Tableau 30 : En général, quel est votre degré de satisfaction de l'accueil et de la réponse de la Municipalité à vos demandes ou questions?

Très satisfait		50,3%
Assez satisfait		36,9%
Pas très satisfait		7,0%
Pas du tout satisfait		2,5%
Je ne sais pas		3,2%

Enfin, à propos des **services municipaux en général**, les citoyens ont également une appréciation positive, soit qu'ils sont assez satisfaits (48,1 %) ou très satisfaits (42,4 %).

Tableau 31 : En général, êtes-vous satisfait des services municipaux?

Très satisfait		42,4%
Assez satisfait		48,1%
Pas très satisfait		5,7%
Pas du tout satisfait		0,0%
Je ne sais pas		3,8%

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RELATIONS AVEC LA MUNICIPALITÉ

- Les élus et les employés de la municipalité sont disponibles et à l'écoute de la population.
- Les bulletins de la municipalité devraient être produits à dates fixes. Les organisations et les citoyens de Sainte-Marthe pourraient alimenter plus facilement les bulletins.
- Les communications sont généralement très bonnes.
- Le sondage au citoyen aurait dû être aussi produit en anglais.
- Il n'y a pas toujours de ressources capables de s'exprimer en anglais à la municipalité. Les communications envoyées par la Ville devraient aussi être disponibles en anglais.

- Les élus sont des personnes qui ressemblent à la population de Sainte-Marthe. Ils ont le désir d'améliorer la qualité de vie et de créer un climat de fierté.
- Les membres du conseil ont tendance à se placer sur la défensive lorsque des questions leurs sont adressées.
- Beaucoup d'informations pertinentes sont communiquées par le Bulletin municipal.
- Les citoyens devraient s'impliquer davantage dans les affaires municipales.
- Il serait intéressant pour les nouveaux résidants de Sainte-Marthe de recevoir à leur arrivée un document sur les activités, comités et autres informations sur la municipalité.
- Les activités municipales et celles des différentes organisations du territoire devraient être centralisées sur le site Internet de la municipalité ou dans un de ses bulletins (calendrier commun).

2.10 PRINCIPALES FORCES SELON LES CITOYENS

Voici les principales forces de la municipalité selon les citoyens de Sainte-Marthe. Le classement des forces tient compte du nombre de fois où celles-ci ont été mentionnées par les citoyens.

1. Tranquillité / calme
2. Nature / caractère rural / espaces verts
3. Agriculture
4. Situation géographique / proximité services / proximité Montréal
5. Administration : disponibilité / écoute / dynamisme / dévouement
6. Grands espaces / terrains
7. École primaire
8. Beauté de la nature / des paysages
9. Centre communautaire
10. Communauté / résidents / habitants
11. Relations amicales / respect entre citoyens / solidarité / convivialité
12. Chevaux / Activités équinés
13. Qualité de l'environnement
14. Qualité de l'air
15. Implication des résidents / bénévoles
16. Propreté



17. Centre Câlin / camp de jour
18. Église
19. Activités familiales
20. Parc municipal
21. Services
22. Aménagement des fermes et commerces
23. Beauté du village
24. Loisirs
25. Efficacité
26. Service d'incendie
27. Sécurité
28. Santé financière de la municipalité
29. Érablières
30. Historique
31. Mont Rigaud
32. Couchers de soleil
33. Potentiel éolien

2.11 PRINCIPAUX POINTS À AMÉLIORER SELON LES CITOYENS

Voici les principaux points à améliorer de la municipalité selon les citoyens de Sainte-Marthe. Le classement tient compte du nombre de fois où ces points ont été mentionnés par les citoyens.

1. Vitesse automobile dans les rangs / dans le village / sécurité routière
2. Mauvaise qualité des routes
3. Déversement des eaux usées dans les cours d'eau
4. Manque d'espaces sécuritaires pour la pratique du vélo, de la marche, de la course à pied
5. Peu de politiques et actions concrètes pour protéger l'environnement
6. Dénéigement (abrasifs, bris par les déneigeuses)
7. Manque d'éclairage dans les rangs
8. Service Internet et téléphonique déficient
9. Malpropreté autours de certains bâtiments
10. Peu d'information sur les thèmes discutés au conseil
11. Peu de développement économique et immobilier



12. Sous-exploitation des sentiers du Mont Rigaud
13. Insuffisance de la présence policière
14. Bilinguisme peu appliqué à la municipalité
15. Manque d'installations de loisirs / entretien équipements loisirs
16. Accessibilité d'accueil limitée des centre équestre (stationnements, espaces)
17. Arrosage de produits chimiques dans les champs
18. Taxes municipales en croissance constante
19. Absence de logements à prix modique pour personnes âgées
20. Manque de bénévoles pour recueillir la contribution annuelle pour l'église
21. Pas assez de communications et d'informations transmises par la municipalité
22. Déséquilibre exagéré de taxation (agricole vs résidentiel)
23. Manque d'activités sociales et de loisirs (spectacles, fêtes, etc.)
24. Manque de trottoirs
25. Zonage très restrictif
26. Manque d'aménagements paysagers
27. Absence d'une bibliothèque
28. Manque de rassemblements festifs
29. Absence de jeux d'eau, de piscine publique
30. Manque d'expérience en gestion municipale
31. Manque de partenariats et de partage de services avec municipalités environnantes
32. Présence de plusieurs animaux errants
33. Faible présence de l'agriculture biologique

3. ORIENTATIONS RÉGIONALES

En complément au portrait de situation présenté dans les sections précédentes et dans le contexte de la planification stratégique de la municipalité de Sainte-Marthe, il est pertinent de relever certaines orientations ou tendances régionales.

3.1 ÉCONOMIE

ORIENTATIONS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Dans le document « *Profil des cinq communautés stratégiques : Mont Rigaud – Plaine rurale – Soulanges – Centre urbain – Île Perrot* » élaboré par le CLD Vaudreuil-Soulanges et IPSÉ, on peut lire les deux grandes orientations de la MRC en matière de développement durable de l'agriculture :

- « Assurer le développement durable de l'agriculture dans le secteur agricole dynamique de la MRC, tout en protégeant et en mettant en valeur les particularités du secteur viable et en restreignant l'expansion des îlots déstructurés »;
- Régir les bâtiments existants autres qu'agricoles ou non requis pour l'agriculture à l'intérieur de la zone agricole dans une perspective de préservation des paysages ruraux et de dynamisation de l'économie rurale⁷.

Dans le même document il est mentionné que :

« même si la priorité est donnée aux activités qui ont un lien direct avec l'agriculture (exploitations agricoles) ou encore avec le secteur agroalimentaire (transformation, distribution, commerce), **on pourrait également assister à une extension de l'agrotourisme, un secteur en pleine effervescence.** La MRC pourrait autoriser l'implantation de fermettes axées sur l'équitation, de centres équestres et de sentiers récréatifs. Ces activités sont déjà présentes dans les secteurs viables de Rigaud, de Saint-Lazare et de Sainte-Marthe, ainsi qu'à Sainte-Justine-de-Newton, et il apparaît normal de les poursuivre, d'autant plus que la qualité des sols ne permet pas partout la pratique d'activités agricoles.

Dans le cas particulier de l'aire agricole-équestre de Saint-Lazare/Sainte-Marthe, précise-t-on, le développement des fermettes devra s'effectuer dans un premier temps sur le territoire de Saint-Lazare jusqu'à ce que cette occupation représente 80 % de la superficie de

⁷ CLD Vaudreuil-Soulanges et IPSÉ (2011), *Profil des cinq communautés stratégiques : Mont Rigaud – Plaine rurale – Soulanges – Centre urbain – Île Perrot*, p.12.

l'aire. Le développement pourra alors débuter sur le territoire de Sainte-Marthe à l'intérieur de l'aire agricole-équestre.⁸ »

Au sein du *Plan de diversification et de développement économique pour les douze municipalités hors CMM de la MRC de Vaudreuil-Soulanges*, des orientations stratégiques, des axes d'intervention et des pistes d'action précises sont identifiées pour le secteur de la Plaine rurale, dont fait partie la municipalité de Sainte-Marthe.

Objectif # 3 : Améliorer la transformation et le conditionnement des productions animales		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Création d'une infrastructure régionale de haute qualité	Transformation et mise en marché agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la faisabilité d'une plateforme logistique agroalimentaire • Vérifier la viabilité d'un abattoir multi-espèces répondant aux normes • Mener une étude de marché sur les besoins régionaux • Démontrer la faisabilité de relancer l'Abattoir Les Cèdres lequel a une grande importance pour la plaine rurale, même si situé à l'extérieur
Développement de créneaux de marché ovins et caprins	Transformation et mise en marché agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer le marché des produits ovins et caprins • Accroître les produits de niche pour des clientèles spécifiques • Se donner une structure d'innovation (intégration horizontale) • Valider la pertinence d'utiliser les laboratoires de PharmAthene
Objectif # 4 : Renforcer la synergie commerciale et l'innovation technologique		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Accroissement des retombées économiques du secteur	Réseau agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une étude de pertinence sur un regroupement des producteurs/transformateurs agroalimentaires • Mettre sur pied un organisme à but non lucratif • Faire le plan d'affaires de l'OBNL puis le plan d'action concerté visant le renforcement de la commercialisation et de l'innovation • Développer éventuellement une signature régionale forte
Exploration du concept de la multifonctionnalité	Secteurs touristique, forestier et agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des stratégies communes agrotouristiques • Évaluer les voies d'avenir de l'agroforestier • Structurer des projets fondés sur les systèmes de cultures intercalaires

Source : CLD Vaudreuil-Soulanges et IPSÉ (2011) : Plan de diversification et de développement économique pour les douze municipalités hors CMM de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, p. 23.

⁸ Ibid.

3.2 CONCERTATION ET MOBILISATION

CLD VAUDREUIL-SOULANGES ET LE PACTE RURAL

Dans le cadre de la politique nationale de ruralité, le Comité local de développement (CLD) Vaudreuil-Soulanges est la ressource administrative et technique mandatée pour la gestion d'un fonds de 2 246 000 \$ s'échelonnant de 2007 à 2014.

« Issu de la Politique nationale de la ruralité, ce fonds d'aide au développement des milieux ruraux de Vaudreuil-Soulanges est à la disposition des citoyens, des organismes et des municipalités rurales qui désirent mettre de l'avant des projets structurants pour leur communauté.

Bien plus qu'un fonds de développement, le Pacte rural constitue un outil de concertation et de mobilisation. La Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges (MRCVS), signataire de l'entente Pacte rural avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), est à même de définir ses propres moyens, actions et champs d'intervention pour susciter des projets structurants qui visent l'amélioration des conditions de vie de la population rurale.

La MRCVS dispose d'un Plan de travail qui encadre la gestion du fonds, les enjeux des communautés rurales de Vaudreuil-Soulanges, les modalités de gestion du fonds, les règles d'affectation budgétaire, le soutien aux projets, le rôle du conseiller en développement rural et les indicateurs de résultats. Annuellement, la MRC doit actualiser ce document et l'acheminer au MAMROT.

Détenant une enveloppe budgétaire de 2 246 000 \$ qui s'échelonne de 2007 à 2014, la MRCVS a mandaté le CLDVS pour être la ressource administrative et technique de ce programme.

Les objectifs :

Le Pacte rural s'adresse essentiellement aux projets à caractère social, collectif et régional, en excluant les initiatives privées.

Au regard des divers enjeux régionaux, les projets soumis dans le cadre du Pacte rural devront s'inscrire dans au moins un des dix champs prioritaires suivants :

- Amélioration des services;
- Transport;
- Logement abordable et social;
- Développement des centres ruraux;
- Développement bioalimentaire;
- Développement communautaire;
- Développement culturel;
- Développement récréotouristique;



- Environnement;
- Connaissance, identité et appartenance régionale.

De plus, le Pacte rural de Vaudreuil-Soulanges retient les champs secondaires suivants :

- Jeunes – aînés et liens intergénérationnels;
- Soutien aux entrepreneurs (dans le cadre de projets collectifs);
- Formation (innovation et recherche).⁹ »

Dans la région de la Montérégie, plusieurs municipalités ont profité du Pacte rural afin de développer des projets novateurs et distinctifs pour leur communauté. En voici un exemple :

Le pays de la poire : Saint-Joachim-de-Shefford

« C'est au printemps de 2003 que la MRC a fait part à ses municipalités des modalités du Pacte rural et que le Comité des projets du Pacte rural de St-Joachim-de-Shefford a été fondé.

Sous la présidence de Monsieur Jacques Sauvé, plusieurs projets furent développés et soumis à l'approbation des citoyens lors d'un sondage réalisé à l'automne 2003 et dont les résultats furent publiés à l'hiver 2004.

C'est fort de l'approbation des citoyens que le projet "Le Pays de la poire" est né.

"Le Pays de la poire" est un projet collectif qui s'enlignait exactement sur les enjeux de la Politique nationale de la ruralité et qui répond à certains problèmes découverts ou confirmés par le sondage de l'automne 2003.

Ce sondage a entre autres confirmé que beaucoup de terrains étaient inexploités sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford. Le projet "Le Pays de la poire" consiste essentiellement à dynamiser ces terrains inoccupés en y plantant partout des poiriers et ainsi diversifier l'agriculture traditionnelle.

Si le terrain où seront plantés les poiriers appartiendra toujours à ses propriétaires, les poiriers, eux, appartiendront à la Coopérative du Pays de la poire qui verra à les planter, à les entretenir et à faire la cueillette des fruits.

Jusqu'à maintenant, les citoyens de St-Joachim-de-Shefford ont répondu qu'ils étaient prêts à offrir des parcelles de terrains qui pourraient accueillir près de 5 000 poiriers. La Coopérative s'est donné comme objectif réaliste d'implanter un verger de 10 000 arbres, ce qui en ferait de loin le plus grand verger de poiriers au Québec et possiblement un des plus grands au Canada.

⁹ Les informations concernant le CLD Vaudreuil-Soulanges et le Pacte rural sont tirées du site Web du CLD : <http://www.cldvs.com/site/entreprendre/aide-financiere/pacte-rural/>. Consulté le 20 août 2012.

La Coopérative du Pays de la poire n'a pas l'intention d'écouler sa production en fruits frais mais plutôt de la transformer en produits de toutes sortes: confitures, gelées, tartinades, marinades, jus, poiré (cidre de poires), alcool de poires, poire de glace, vinaigre de poires, garniture de tarte, bonbons, conserves etc. Ce ne sont pas les idées de produits qui manquent.

Pour ce faire, la Coopérative devra aménager une usine de transformation incluant cuisines, salle frigorifique, équipements d'emballage, entrepôt etc.; tout ce qu'il faut afin de mener à bien ses opérations.¹⁰ »

3.3 ENVIRONNEMENT

LE CORRIDOR VERT DE VAUDREUIL-SOULANGES

« Le projet du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges vise à protéger et à mettre en valeur l'intégrité des milieux naturels qui forment la couronne sud du lac des Deux-Montagnes. Cette couronne comprend les milieux naturels entre Pointe-Fortune et l'Île Perrot, en passant par ceux du mont Rigaud et du grand boisé de Saint-Lazare.

Le paysage agroforestier, que forment les massifs forestiers et les vastes terres agricoles, contribue à la richesse paysagère de ce secteur. De plus, cette mosaïque d'habitats constitués de nombreux milieux humides abrite une grande biodiversité et bon nombre d'espèces en situation précaire. Il est possible de profiter de ces milieux naturels tout en conservant pour nous et pour les générations futures.

Les activités proposées dans ce projet visent à avoir un effet direct sur un grand nombre d'habitats et d'espèces sensibles, en protégeant et en améliorant leur habitat ou en atténuant les menaces auxquelles elles sont confrontées.

Les activités réalisées dans le cadre du projet :

- Caractérisation de milieux naturels
- Intendance privée (conservation volontaire)
- Promotion de la foresterie durable
- Restauration et mise en valeur des milieux naturels
- Concertation, sensibilisation et information

¹⁰ Informations tirées du site Web de la municipalité St-Joachim-de-Shefford : <http://www.st-joachim.ca/poire.cfm?NouvelleID=2>. Consulté le 21 août 2012.

Les réalisations :

- Plus de 1600 hectares caractérisés et/ou inventoriés
- Plus de 30 propriétaires rencontrés
- Recensement de 30 espèces fauniques ou floristiques à statut précaire.¹¹ »

ÉCOCENTRE

Au printemps 2013, l'Écocentre Vaudreuil-Soulanges entrera en fonction. « L'initiative permettra aux résidants de la MRC de disposer de leurs matières gratuitement, à longueur d'année et de manière responsable. De plus, puisqu'elles sont détournées des sites d'enfouissement, ces matières seront traitées suivant le principe des 3R-V. Ainsi, les résidus domestiques dangereux (RDD), les résidus de construction, de rénovation et de démolition, les produits électroniques, les pneus usés, les piles et les lampes au mercure, les vêtements, les encombrants, les électroménagers seront désormais des ressources à exploiter et non plus des déchets dont nous devons nous départir.¹² »

POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le dernier plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Vaudreuil-Soulanges a été élaboré en 2006. Notons qu'un nouveau plan est actuellement en cours d'élaboration. Le nouveau plan de la MRC devra naturellement se conformer aux orientations et objectifs nationaux inscrits dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, adoptée en mars 2011.

3.4 SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE

LE CSSS DE VAUDREUIL-SOULANGES

« Plusieurs priorités d'action ont été déterminées par le CSSS de Vaudreuil-Soulanges lors de l'élaboration de son projet clinique. Celles-ci sont réunies sous trois grands axes, soit la qualité, la continuité et l'accessibilité.

La qualité :

- Maximiser le recrutement médical par la mise sur pied d'un comité spécial du conseil d'administration.
- Bonifier l'offre de services pour les clientèles avec problèmes de maladies chroniques.

¹¹ Les informations sur le Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges sont tirées du site Web de Nature-Action Québec : <http://www.nature-action.qc.ca/site/corridor-vert-de-vaudreuil-soulanges>. Consulté le 20 août 2012.

¹² Tiré du site Web de la MRC de Vaudreuil-Soulanges : <http://test.mrcdevaudreuil-soulanges.com/fr/ecocentre>. Consulté le 29 août 2012.

- Favoriser une réponse efficace et efficiente du transport ambulancier sur le territoire.
- Œuvrer davantage en prévention face aux problèmes de dépendance.
- Outiller les intervenants en vue de dépister et d'intervenir de façon précoce face aux problèmes de dépendance.
- Améliorer les connaissances des intervenants des divers milieux, tels les services de garde et écoles, en vue de la détection des problématiques d'ordre visuel, moteur, auditif et langagier.
- En soins palliatifs : développer, standardiser et diffuser l'approche, les procédures, les protocoles et ordonnances collectives, pour l'ensemble des milieux de soins et des intervenants du territoire.

La continuité :

- En oncologie : mettre sur pied un mécanisme de coordination entre la 1^{re}, la 2^e et la 3^e ligne.
- Développer des moyens pour mieux soutenir les aidants naturels qui prennent soin des personnes âgées en perte d'autonomie.
- Renforcer la communication et assurer une collaboration étroite entre les partenaires.
- Développer une offre de services spécialisés et ponctuels de support, destinés aux parents et aux enfants en attente de diagnostics ou de services.
- Consolider les corridors de services existants en vue d'une meilleure collaboration entre tous les partenaires du territoire.
- Consolider et développer des ressources de répit variées dans Vaudreuil-Soulanges.
- Créer, dans Vaudreuil-Soulanges et en concertation avec les ressources existantes, une ressource d'accueil, de transition, de dépannage et de dégrisement/désintoxication pouvant accueillir des personnes en situation de crise et/ou ayant des problèmes de consommation.
- Favoriser la communication, le suivi des informations et la continuité des services offerts aux jeunes entre les différentes ressources institutionnelles et/ou communautaires aux principales phases de transition des jeunes (garderie, école primaire, école secondaire, etc.).
- Soutenir les familles aux prises avec des troubles de santé mentale.
- Étendre le programme École en santé à un plus grand nombre d'écoles du territoire ainsi qu'aux centres de la petite enfance (CPE) et aux organisations communautaires.
- Améliorer le support aux aidants naturels par l'entremise du soutien psychosocial/physique ainsi que par un rehaussement des services d'aide, tels les répits et le gardiennage.

- Arrimer les services des différents réseaux : santé, scolaire, services de garde, CPE, organisations communautaires, SRSOR, réseau anglophone / allophone.

L'accessibilité :

- Améliorer l'accessibilité au transport pour les personnes en perte d'autonomie sur le territoire.
- Augmenter l'accessibilité aux suivis psychosociaux et de réadaptation pour l'ensemble de la clientèle (SAD, hébergement, Centre de jour, RNI)
- Déployer sur le territoire des programmes de prévention/promotion s'adressant aux personnes âgées en perte d'autonomie.
- Augmenter l'accessibilité en hébergement aux RNI (ressources non institutionnelles) et de longue durée ainsi qu'aux autres options d'hébergement pour la clientèle du territoire.
- Développer une équipe régionale d'évaluation et de diagnostic multidisciplinaire.
- Améliorer l'accessibilité au transport adapté des personnes DI-TED sur le territoire.
- Favoriser l'accès aux services médicaux de première ligne.
- Améliorer l'accès et la liaison aux services médicaux spécialisés.
- En soins palliatifs, augmenter le nombre de lits dédiés et revoir le mode d'établissement des priorités aux lits.
- Implanter un système de transport collectif qui réponde aux besoins des jeunes.
- Développer un réseau d'hébergement comprenant du logement pour situation de crise, du logement aux fins de répit 24h à 72h, des appartements supervisés pour clientèles 18-24 ans et une coopérative de logement social.
- Accroître l'aide accordée aux familles démunies.
- Créer dans Vaudreuil-Soulanges un guichet d'accès vers les services existants et favoriser l'offre de services sur place.
- Augmenter l'accès aux services d'hébergement et de soutien dans le milieu dans Vaudreuil-Soulanges.
- Augmenter l'accès aux services de crise (suicidaire, psychosociale, en santé mentale) et de dépannage dans Vaudreuil-Soulanges.
- Augmenter l'accès aux services de consultation en psychothérapie et en psychiatrie pour les personnes atteintes et leur entourage.
- Augmenter l'accessibilité aux services publics de dégrisement/désintoxication et autres services internes dans Vaudreuil-Soulanges.
- Améliorer l'accessibilité, la concertation et le réseautage dans les services destinés aux personnes présentant une comorbidité.
- Améliorer l'accessibilité du transport adapté des personnes handicapées physiques sur le territoire.

- Réduire les délais d'attente à trois mois pour une première visite psychosociale et en ergothérapie au CSSS de Vaudreuil-Soulanges.¹³ »

LE COMITÉ D'ACTION LOCAL (CAL) DE VAUDREUIL-SOULANGES

Dans le cadre de son dernier exercice de planification, le Comité d'Action local (CAL) de Vaudreuil-Soulanges a réitéré sa mission et déterminer quatre orientations stratégiques.

« La mission du CAL Vaudreuil-Soulanges :

Le Comité d'Action Local de Vaudreuil-Soulanges (CAL V-S) met en place des actions concertées destinées aux familles, aux jeunes et aux jeunes adultes pour valoriser de saines habitudes de vie sur le plan physique et alimentaire. Le CAL de V-S cible prioritairement les secteurs de Vaudreuil-Soulanges les plus vulnérables.

Les orientations stratégiques du CAL :

- Maintenir le développement des stratégies de proximité et de complémentarité en ciblant les familles, les jeunes et les jeunes adultes, là où ils sont.
- Développer des stratégies où les organisations, partenaires et intervenants agissent à titre de modèle signifiant auprès des familles, des jeunes et des jeunes adultes.
- Développer une stratégie d'expertise en misant sur le partenariat entre les intervenants participants dans une démarche d'harmonisation.
- Travailler à partir d'une stratégie d'intégration des processus en développant les communications et le rôle de promoteur d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.¹⁴ »

3.5 CULTURE ET PATRIMOINE

En 2006, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a publié, au terme d'un exercice fructueux de réflexion et de concertation, sa Politique culturelle : *Pour que notre culture s'enracine*. Élaborée autour de cinq grands axes et précisée par des orientations et des objectifs stratégiques, la politique culturelle interpelle les 23 municipalités de la MRC dans l'enrichissement de la culture régionale.

¹³ Les informations concernant le CSSS sont tirées site Web respectifs de l'organisation : <http://www.santemonteregie.qc.ca/vaudreuil-soulanges> Consulté le 20 août 2012.

¹⁴ Les informations concernant le CAL de Vaudreuil-Soulanges sont tirées site Web de l'organisation : <http://www.calvs.ca/orientationsstrategiques.htm>. Consultés le 21 août 2012.



VISION D'AVENIR INSCRITE AU SEIN DE LA POLITIQUE CULTURELLE

« La MRC de Vaudreuil-Soulanges souhaite qu'au cours de la prochaine décennie, tous les citoyens de la région puissent jouir d'une vie culturelle dynamique, en augmentant, en termes de qualité et de quantité, leur niveau de pratique culturelle. De plus, elle souhaite que cette intégration quotidienne de la culture au cœur de la vie des citoyens, en plus de favoriser la consolidation et le développement des ressources culturelles régionales, vienne renforcer le sentiment d'appartenance à la région et la qualité de vie de tous les citoyens.

AXE 1 : LE DÉVELOPPEMENT ET LE RENFORCEMENT D'UNE IDENTITÉ CULTURELLE RÉGIONALE QUI TÉMOIGNE DES PARTICULARITÉS DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES.

Orientation : Affirmer l'identité culturelle de la région de Vaudreuil-Soulanges en valorisant son contenu identitaire, ses artistes et ses artisans, ses traits distinctifs et les éléments qui la caractérisent.

Objectifs :

- Identifier les éléments qui constituent l'identité culturelle de la région et les intégrer prioritairement dans les actions liées au développement culturel;
- Développer, avec l'ensemble de ses partenaires, une vision intégrée de l'interprétation et de la mise en valeur du patrimoine à la grandeur du territoire;
- Solliciter, impliquer et augmenter la participation des artistes, artisans, organismes, créateurs et professionnels de la culture d'ici dans les divers projets régionaux;
- Sensibiliser la population aux richesses patrimoniales de la région;
- Accroître la visibilité des intervenants culturels, des artistes régionaux et de leurs activités.

AXE 2 : L'ACCROISSEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ ET DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES À LA VIE CULTURELLE RÉGIONALE.

Orientation 1 : Favoriser l'éveil à la culture et stimuler un intérêt participatif de tous les citoyens de Vaudreuil-Soulanges à la vie culturelle régionale

Objectifs :

- Connaître davantage les besoins de la population en matière d'activités, de services, d'événements et d'accès aux biens culturels;



- Stimuler et dynamiser, en partenariat avec le milieu, le développement de projets culturels adaptés aux besoins de la population de Vaudreuil-Soulanges;
- Soutenir et mettre en valeur les projets qui ciblent des initiatives visant à faciliter l'accès aux arts et à la culture ainsi que le développement de nouveaux publics.

Orientation 2 : Appuyer et faciliter la promotion et la diffusion d'activités culturelles régionales sur tout le territoire.

Objectifs :

- Contribuer à accroître la diffusion et la promotion des activités et des événements culturels;
- Favoriser le développement et le réseautage des bibliothèques publiques municipales du territoire, en les reconnaissant comme étant des « foyers culturels » sur le plan local, en lien avec leur mission première, à savoir l'éducation, la culture, la détente, l'information et l'alphabétisation;
- Favoriser la connaissance, l'accès et la circulation des activités et des produits culturels régionaux tant au sein du territoire qu'à l'extérieur;
- Améliorer, en partenariat avec le milieu, la promotion et la commercialisation des arts et de la culture.

Orientation 3 : Mettre en valeur, consolider et développer sur le territoire, un réseau de lieux professionnels de convergence culturelle.

Objectifs :

- Identifier les lieux de convergence culturelle à l'échelle régionale;
- Étudier les possibilités d'optimiser les installations culturelles existantes et d'en créer de nouvelles;
- Améliorer et mettre en place une programmation culturelle diversifiée afin de satisfaire aux besoins actuels et nouveaux du milieu et de la population.

AXE 3 : LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES RICHESSES PATRIMONIALES IDENTITAIRES DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES

Orientation 1 : Préserver et mettre en valeur les témoins matériels et immatériels de l'histoire et de l'art de vivre des citoyens de Vaudreuil-Soulanges pour les générations actuelles et futures.

Objectifs :

- Sensibiliser les acteurs régionaux à l'importance de la protection et de la mise en valeur du patrimoine en termes de retombées culturelles, touristiques, économiques et sociales;



- Améliorer, auprès des différentes communautés qui constituent Vaudreuil-Soulanges, les connaissances sur le patrimoine bâti de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- Favoriser la concertation avec les municipalités et les organismes qui œuvrent dans le domaine de l'histoire en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti;
- Contribuer et participer à la réflexion qui entoure le projet de mise en valeur culturelle, patrimoniale et architecturale du Parc régional du Canal de Soulanges;
- Favoriser la concertation régionale en matière de patrimoine religieux;
- Reconnaître l'importance d'un centre d'archives régional agréé et des organismes locaux d'histoire et de généalogie ainsi que leur apport, par la conservation et par la diffusion du patrimoine régional, au développement culturel.

AXE 4 : LA RECONNAISSANCE, LE SOUTIEN ET LA MISE EN VALEUR DE LA PRATIQUE ET DE L'ACTIVITÉ CULTURELLE PROFESSIONNELLE ET AMATEUR SOUS TOUTES SES FORMES D'EXPRESSION ARTISTIQUE

Orientations 1 : Valoriser et promouvoir le travail des artistes et des organismes professionnels et amateurs régionaux de toute forme d'expression artistique.

Objectifs :

- Se doter de politiques et de mécanismes de reconnaissance qui permettent de distinguer clairement le champ professionnel de celui du loisir ou amateur;
- Favoriser et appuyer le développement de projets et de partenariats permettant de répondre aux besoins des artistes professionnels en termes de pratique et de diffusion artistique;
- Favoriser la mise en place d'un Conseil des arts de Vaudreuil-Soulanges;
- Stimuler la pratique des loisirs culturels, en plus de soutenir, de valoriser et de reconnaître les organismes et les bénévoles qui en sont responsables.

Orientation 2 : Favoriser la concertation et les alliances entre les différentes disciplines artistiques ainsi que le développement de projets culturels de nature multidisciplinaire.

Objectif :

- Appuyer la réalisation de projets qui permettent aux artistes professionnels et amateurs de rayonner et de contribuer au développement de la vie culturelle régionale.



AXE 5 : LA CONCERTATION ET LE PARTENARIAT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROMOTION DES ARTS ET DE LA CULTURE

Orientations 1 : Appuyer et promouvoir, en partenariat avec les intervenants touristiques et culturels, la mise en valeur touristique des biens et des produits culturels.

Objectifs :

- Contribuer à développer le potentiel d'attraction touristique du secteur des arts et de la culture;
- Favoriser et faciliter la mise en réseau du milieu culturel et touristique en vue d'en accroître les retombées;
- S'assurer de la promotion et de la diffusion des biens et des produits culturels régionaux sur le plan touristique.

Orientation 2 : Favoriser, en partenariat avec les milieux scolaire et culturel, l'épanouissement culturel et l'éducation civile des jeunes.

Objectifs :

- Favoriser l'échange d'idées et de ressources avec le milieu scolaire;
- Mettre en valeur les réalisations et les productions culturelles régionales auprès de la clientèle scolaire;
- Favoriser le développement de nouveaux projets culturels relatifs au renforcement du sentiment d'appartenance régionale.

Orientation 3 : Développer de nouveaux rapports avec les communautés qui constituent Vaudreuil-Soulanges (notamment les milieux municipal, agricole, touristique, scolaire, communautaire et des affaires).

Objectifs :

- Développer de nouvelles approches de financement, d'accès, de diffusion et de promotion des arts et de la culture;
- Soutenir et mettre en place des initiatives concrètes de collaboration entre les partenaires susceptibles de contribuer au développement des arts et de la culture;
- Reconnaître et valoriser l'apport des travailleurs et organismes culturels à la qualité de vie des citoyens de Vaudreuil-Soulanges ainsi qu'au développement économique régional.¹⁵

¹⁵ Les informations concernant la politique culturelle sont issues de : MRC de Vaudreuil-Soulanges (2006), *Politique culturelle de la MRC de Vaudreuil-Soulanges : Pour que notre culture s'enracine*, 24 pages.

Inventaire des lieux historiques

La MRC de Vaudreuil-Soulanges réalise présentement (2014) un inventaire des lieux historiques. Contrairement au répertoire tenu par le Ministère de la culture et des communications du Québec, cet inventaire comprendra les résidences privées du territoire de la MRC considérées comme faisant partie du patrimoine de par leur architecture et autres caractéristiques.

3.6 ÉDUCATION

PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE SAINTE-MARTHE

L'un des atouts précieux de la municipalité de Sainte-Marthe est la présence, sur son territoire, de l'École primaire de Sainte-Marthe. En termes d'orientations, l'école en poursuit cinq, inscrites au sein de son Projet éducatif 2010-2015.

« Orientation 1 : Développer un climat de vie de travail harmonieux afin que tous puissent s'épanouir pleinement dans un milieu invitant, stimulant et sécurisant.

Objectifs :

- Conscientiser l'élève à l'importance de développer des relations harmonieuses;
- Mettre en place des situations d'échange et d'entraide.

Orientation 2 : Mettre l'emphase sur la lecture afin de favoriser la réussite.

Objectifs :

- Développer le goût et le plaisir de lire;
- Accentuer l'enseignement des stratégies de lecture;
- Sensibiliser la famille à l'importance de la lecture.

Orientation 3 : Créer un climat stimulant afin de favoriser l'ouverture sur le monde.

Objectifs :

- Définir notre vision de la lecture;
- Faire connaître différentes cultures;
- Faire vivre différentes manifestations culturelles.



Orientation 4 : Valoriser tous les individus afin de développer chez chacun leur fierté, leur estime de soi ainsi qu'un fort sentiment d'appartenance.

Objectifs :

- Évaluer le niveau d'estime de soi chez les élèves;
- Développer la persévérance et l'estime de soi;
- Favoriser les projets rassembleurs.

Orientation 5 : Soutenir les élèves qui ont des besoins particuliers afin de maintenir leurs intérêts, leur motivation à s'investir dans leur réussite.

Objectifs :

- Harmoniser la planification des apprentissages et de l'évaluation;
- Varier les approches pédagogiques selon les besoins des élèves;
- Mettre en place un suivi rigoureux des élèves en difficulté;
- Améliorer la communication entre l'école et la famille.¹⁶ »

¹⁶ École Sainte-Marthe et Cuillierrier (2010), *Projet éducatif 2010-2015*, p.2.

CONCLUSION

Ce rapport vous a présenté un portrait de la situation à Sainte-Marthe soit : un portrait sommaire de son territoire, de sa population et des acteurs présents dans la communauté, ainsi que le regard des citoyens sur leur municipalité et quelques orientations régionales.



La prochaine étape d'élaboration des enjeux donnera l'occasion de procéder à une analyse approfondie du portrait de la situation.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce portrait de situation.

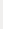





ANNEXE 1 : PROFIL DES RÉPONDANTS AU SONDAGE

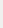



SEXE

Féminin		60,4%
Masculin		39,6%



GROUPE D'ÂGE

12 à 17 ans		0,0%
18 à 24 ans		0,6%
25 à 44 ans		23,9%
45 à 64 ans		42,6%
65 ans et plus		32,9%

ANNÉES DE RÉSIDENCE À SAINTE-MARTHE

Moins d'un an		1,9%
1 à 4 ans		11,0%
5 à 9 ans		12,9%
10 ans et plus		74,2%

LIEU DE LA RÉSIDENCE

Au village		29,8%
À l'extérieur du village (rangs)		70,2%

NOMBRE DE PERSONNES AU SEIN DU MÉNAGE

Aucune		12,4%
1		28,1%
2		26,1%
3		11,1%
4		15,0%
5		3,9%
6		1,3%
7		0,0%
8		0,0%
9 et plus		2,0%

PRÉSENCE D'ENFANTS QUI HABITENT LA RÉSIDENCE

Oui		31,1%
Non		68,9%

LIEU DU TRAVAIL

À Sainte-Marthe		29,4%
Entre 15 et 25 km de Sainte-Marthe		13,2%
Entre 25 et 40 km de Sainte-Marthe		22,1%
À plus de 40 km de Sainte-Marthe		19,1%
Ne s'applique pas		16,2%

